CMJN

ENQUÊTE

SAMEDI 19 - DIMANCHE 20
JANVIER 2019
NUMÉRO 2263

100 F

RISQUES DE TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

Macky menace



L'inauguration de la mosquée de Guédiawaye a rapidement pris, hier, les allures d'un meeting politique. "Que personne ne croit qu'il pourra, avec des manigances, des combines, de l'indiscipline, amener le pays dans une situation chaotique...".

P. 3

POLICE NATIONALE

Le Dg peine à avoir un adjoint



Ousmane Sy (Dg de la Police)

P. 5

ITW - BOUGANE GUÈYE DANY (LEADER DE GUEUM SA BOPP)

"La stratégie pour défaire Macky..."



P. 4

RECOURS DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Me Sèye et Cie invalident Karim et Khalifa

P. 3

INHUMATION DE BACHIR KOUNTA

La grosse controverse



P. 7

LES MISES EN GARDE DE BARTHÉLÉMY DIAS AUX 7 SAGES

“Si jamais ils décident d’écarter Khalifa...”

À quelques heures de la publication de la liste définitive des candidats à la Présidentielle du 24 février 2019, Barthélémy Dias met en garde le Conseil constitutionnel quant à une éventuelle confirmation de l’invalidation de la candidature de Khalifa Sall. Dans une vidéo postée sur sa page facebook, le maire de Mermoz Sacré Cœur déclare à qui veut l’entendre que “rien, ni personne n’empêchera” au candidat de la coalition Taxawu Senegaal ak Khalifa d’être de la course lors de ces prochaines joutes électorales. “Je le clame tout haut et nous sommes sérieux, nous participerons à l’élection présidentielle du 24 février 2019 et il n’y a personne qui peut nous en empêcher. Les 7 sages ont certes publié la liste provisoire et nous avons entendu ce qu’ils ont dit mais cela ne nous engage pas”, déclare-t-il. Et d’ajouter sur un ton menaçant : “ils n’ont qu’à la confirmer lorsqu’ils vont publier la liste définitive mais, si jamais ils décident d’écarter Khalifa Sall, les juges constitutionnels seront responsables si le pays brûle”.

Dans la même veine, Barthélémy Dias soutient que lui et ses camarades n’entendent pas reculer et accusent le régime de passer son temps à manquer de respect et à imposer sa puissance aux opposants. Pour lui, la seule réponse à cette attitude, c’est la résistance. Le Président du Conseil constitutionnel en a également pris pour son grade. “Je le dis tout haut, nous ferons tout notre possible pour que tout le Sénégal sache qui est Pape Oumar Sakho. Qu’il sache qu’il est responsable de tout ce qui va se passer dans ce pays”, menace l’édile socialiste

Par ailleurs, Barthélémy Dias est revenu sur son procès en appel dans l’affaire Ndiaga Diouf. Pour lui, il ne s’agit pas de procès mais plutôt, “d’un divertissement, un coup de force, de l’oppression”. Aussi tonne-t-il, “moi je ne suis pas de ceux que l’on opprime ou intimide mais également ceux que l’on fait chanter”. Toujours sur ce procès qui a été renvoyé au 10 avril prochain, il reste convaincu que s’il était encore avec Macky Sall et Ousmane Tanor Dieng, aucun magistrat n’aurait le courage de le convoquer pour le juger dans une affaire dans laquelle il est victime. “Des individus m’ont trouvé sur mon lieu de travail, ils m’ont attaqué et voulaient attenter à ma vie Dieu m’a sauvé”, se rappelle-t-il. ■

FORUM SUR LES INNOVATIONS DE L’URBANISME

Le pôle de Diamniadio cité en exemple

La délégation générale à la promotion des pôles urbains de Diamniado et du lac Rose (DGPU) organise du 18 au 26 janvier un forum sur les innovations et technologies de l’urbanisme. Cette rencontre a pour objectif de permettre aux acteurs d’échanger et rencontrer les investisseurs.

Le lancement officiel du forum sur la conception d’une ville durable, l’émergence de champions dans le développement urbain et les financements innovants expérimentés dans le pôle urbain de Diamniado s’est tenu, ce vendredi, au Centre des Expositions de Diamniado. La cérémonie a été présidée par le directeur de cabinet du ministre du Renouveau Urbain, de l’Habitat et du Cadre de Vie, Mactar Guèye, en présence du délégué général du pôle urbain de Diamniado et du directeur général du bureau opérationnel pour le suivi du PSE (BOS). Le forum a également enregistré la participation de beaucoup d’investisseurs et de sociétés de la place.

Cette rencontre d’échanges thématiques et d’exposition s’inscrit dans le cadre de la promotion du pôle urbain de Diamniado avec comme objectif principal : donner une opportunité aux professionnels du développement urbain et de l’immobilier de présenter leurs solutions et technologies innovantes et de rencontrer des investisseurs, des industriels ou des décideurs, en vue de développer des partenariats. “C’est un forum important, parce qu’il s’agit de partager des innovations en matière d’architecture, d’urbanisme, sur les matériaux de construction, les études, la planification, le financement des logements et des développements des villes”, estime M. Mactar Guèye.

Après une visite guidée des différentes expositions des entreprises présentes dans le centre, les autorités ont apprécié les infrastructures du nouveau pôle urbain. “Tout est parti du plan Sénégal émergent. C’est au mois de mai 2014 que le président de la république a lancé le pôle urbain de Diamniado. Dans son discours, le président avait mis l’accent sur les raisons qui l’ont poussé à créer cette ville. Mais, ce que nous avons retenu de son discours, c’est qu’il avait déclaré qu’ici à Diamniado commence l’émergence. Les premiers actes sur Diamniado ont été signés en janvier 2015. Nous sommes au mois de janvier 2019. 4 ans après, Diamniado est devenu une réalité. Les bâtiments ont poussé. Mieux, aujourd’hui, on a une ville avec toutes ses infrastructures”, s’est félicité le délégué général du pôle urbain de Diamniado M. Seydou Sy Sall.

Diamniado, centre d’attraction mondiale

De son côté, le directeur général du Bureau Opérationnel pour le Suivi du PSE (BOS) a apprécié le “joyau”. “L’œuvre a été colossale. En 2014, il n’y avait rien à Diamniado, aujourd’hui, c’est un autre visage. Diamniado est devenu un centre d’attraction mondiale. C’est du chemin qui a été fait, c’est de l’audace. Jusqu’à la fin des temps, Diamniado restera le symbole phare de l’émergence. C’est sur la base du dossier Diamniado que le Sénégal a osé porter sa candidature pour organiser en 2021, le forum mondial de l’eau et les jeux olympiques de la jeunesse pour la première fois en terre africaine, en 2022”, a déclaré M. Ibrahima Wade.

“Ce qui est fait à Diamniado doit être la réplique de ce que le président de la République veut faire dans les autres villes du pays. Nous avons des pôles à Dakar, à Lac Rose, à Diamniado et nous en aurons bientôt à Yenn et à Diaksao Bambilor. Il en y aura au moins 23 à travers le pays”, a jouté le directeur de cabinet du ministre de Renouveau Urbain, de l’Habitat et du Cadre de Vie. ■

ABBA BA

ISMAÏLA MADIOR FALL

Aux offensives des partisans du maire de Dakar, radié de l’Assemblée nationale, le ministre de la Justice Ismaila Madior Fall brandit la Constitution. Celle-ci, dit-il, en son article 61 dernier alinéa prévoit que “le député qui fait l’objet d’une condamnation pénale définitive est radié de la liste des députés à la demande du ministre de la Justice. C’est la Constitution qui le dit. Peut-on nous reprocher d’avoir appliqué la Constitution ?”. A en croire le ministre de la Justice qui présidait un colloque international sur le droit des activités pétrolières et gazières, le débat autour du caractère suspensif du rabat d’arrêt a été déjà tranché par les autorités judiciaires dont les voix sont prépondérantes. Malgré les dires des avocats, des professeurs et des membres de la société civile. “C’est la voix de ces autorités qui compte. Maintenant, on ne peut empêcher personne de faire des commentaires.”

ISMAÏLA MADIOR FALL (SUITE)

Revenant sur la notification de la condamnation au Conseil constitutionnel par le Procureur général, Ismaila Madior Fall n’y voit aucune anomalie. “Il y a ce qu’on appelle l’exécution des décisions de justice. Cela veut dire que quand une décision est rendue soit on dit qu’on en tire aucune conséquence. Soit on l’exécute. Ici, il y a une décision définitive. Les autorités judiciaires n’ont fait que tirer les conséquences de cette décision”. Le Garde des Sceaux est également revenu sur la récente sortie de l’ancien Recteur, le professeur Abdel El Kader Boye. A l’en croire, rien de ce qui a été dit n’est nouveau. Par rapport à la “suppression du Président omnipotent”, il rétorque : “Ce sont des recommandations qui datent de 60 ans. Depuis 1963, on dit que le Président a trop de pouvoir ; il faut diminuer ses pouvoirs…”. Quid de la recommandation portant sur la réforme de la Justice ? “Ça aussi, on le dit depuis 1963. Rien de nouveau sous le soleil”, a soutenu hier, Ismaila Madior Fall.

SERIGNE MBOUP

Après la déclaration du chef de l’Etat Macky Sall lors de l’ouverture de la 3ème Conférence internationale sur l’émergence de l’Afrique, appelant le secteur privé à faire des efforts, pour entrer en compétition avec les multinationales, la réponse de Serigne Mboup ne s’est pas fait attendre. Interpellé par EnQuête sur la question, le président de l’Union des chambres de commerce du Sénégal est d’avis que la notion d’entreprise nationale existe partout dans le monde. “Nous sommes tout à fait d’accord avec Baïdy Ange, qu’aucun pays ne peut se développer sans son secteur privé national, c’est impossible. Nous ne voulons pas de favoritisme, mais nous voulons un encadrement de l’Etat. Nous souhaitons que les marchés de l’Etat qui engloutissent des fonds publics soient destinés aux entreprises nationales”, a-t-il soutenu. Pour le patron de CCBM, l’Etat doit faire la part des choses, c’est à dire différencier gestion et technique. “Il n’est pas dit que celui qui n’a pas une expérience de fabriquer des véhicules ne pourra pas vendre de véhicules, ce qui prime c’est la qualification du personnel, l’expérience en quelque sorte”, croit savoir Serigne Mboup.

PARRAINAGE

Les avocats du candidat président, Macky Sall se réjouit du parrainage qui pour la première fois ne se limite pas aux candidats indépendants puisqu’il a été élargi aux partis politiques. Le pool dit avoir “apprécié fortement la justesse de la loi sur le parrainage, qui parait comme un examen populaire pour ceux qui veulent briguer le suffrage universel et leur confère une légitimité certaine lorsqu’ils sont admis”. Les avocats considèrent que s’il n’avait pas été instauré, “le déroulement de l’élection présidentielle aurait été hypothéqué par des candidats illégitimes justes mus par la déstabilisation du pays”. En effet, rappelle Me Ousmane Sèye, pour s’en réjouir “ 139 ont retiré les fiches de parrainages et 27 seulement ont affronté le parrainage qui est un examen populaire et 7 l’ont réussi”. A son avis, s’il n’y avait pas parrainage, il y aurait une centaine de candidatures quel que soit le montant de la caution. Or, se désole-t-il, “il serait impossible d’organiser l’élection même avec 50 candidat”. “Donc c’est un filtre démocratique pertinent”, conclut Me Sèye qui n’apprécie pas l’attitude des candidats recalés par le parrainage. “ Beaucoup ont parlé, mais aucun n’a expliqué pourquoi il a été recalé or le Conseil a expliqué cas par cas, à chaque candidat pourquoi il a été recalé”, se désole Me Sèye.

PARRAINAGE (SUITE)

L’avocat du candidat président est revenu sur les motifs de rejet. Ceux-ci tournent selon lui, entre autres sur le non-respect du nombre de parrains requis, le non-respect de la répartition par région. Alors que la loi dit 2000 dans au moins 7 régions, il y a des candidats qui ont obtenu le total dans deux régions seulement. Le défaut de caution pour certains et l’un d’eux a même déposé la photocopie d’un chèque, des irrégularités dans l’état-civil, l’absence de la qualité d’électeur font partie des motifs. Mais ce qui semble le plus écœuré l’avocat, c’est le fait que les recalés n’aient pas objecté lors du contrôle qui s’est effectué par le Conseil devant eux ou leurs mandataires et en présence de la société civile. “Les mandataires n’ont pas protesté, c’est après qu’ils l’ont fait dans la presse pour parler de violation. C’est inadmissible”, fustige Me Sèye.

ASP

Un plan de carrière pour les agents de sécurité de proximité (Asp) est en gestation au niveau de la direction générale de la structure. La révélation a été faite hier par Me Papa Khaly Niang, directeur général de l’Agence. En tournée à Diourbel, il a soutenu qu’actuellement des ASP sont recrutés à l’Aéroport international Blaise Diagne (Aibd). “Concernant ceux qui sont affectés au niveau de la Gendarmerie et de la Police nous y travaillons pour voir s’ils sont éligibles, et si tel est le cas, comment les intégrer. Un atelier sera organisé pour se pencher sur le devenir des ASP”, a-t-il poursuivi. D’ailleurs, informe Me Niang “le chef de l’état a demandé l’évaluation du travail des ASP”. S’exprimant sur l’élection présidentielle de février prochain, il a exhorté ses agents “à redoubler de vigilance, à être au service des populations, de l’administration et à être utiles”. “Vous êtes au service de la République. Les sacrifices que vous êtes en train de faire ne sont pas vains humainement et moralement. Votre mission est citoyenne. En direction de l’élection présidentielle, je vous exhorte à privilégier l’intérêt général”, a déclaré Pape Khaly Niang à l’intention des agents de sécurité de proximité.

ENQUÊTE
Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grand Reporter :
Ousmane Laye Diop
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Mor Amar, Oumar Bayo Ba,
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mariama Diémé, Aida Diène,
Cheikh Thiam
Correcteur :
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : **33 825 07 31**
Impression : **AFRICA PRINT**

INAUGURATION DE LA MOSQUÉE DE GUÉDIAWAYE

Macky solde ses comptes avec son opposition

L'inauguration de la mosquée de Guédiawaye a rapidement pris, hier, les allures d'un meeting politique. Dans la lignée de ces dernières sorties, le Chef de l'Etat Macky Sall s'est montré très dur avec l'opposition.

CHEIKH THIAM



Le lion ne dort plus. C'est un président de la République, une nouvelle fois, offensif qui s'est adressé, hier, à son opposition, à Guédiawaye où il s'est rendu pour inaugurer la grande mosquée Sileyman Baal. Après 3 heures de discours, le temps que les représentants des délégués de quartier, imams, personnes du troisième âge, maitres coranique de la banlieue prennent la parole pour faire des éloges ou décliner des doléances à leur hôte du jour, le Président Macky Sall a pris la parole pour parler politique.

Dans un premier temps, devant la mobilisation des grands jours, il a déclaré à l'assistance qu'il n'est pas nécessaire de venir battre campagne dans la banlieue. "Il faut me laisser chercher ailleurs des voix. Ici, c'est gagné. Je viendrai vous saluer, mais aussi y mener une promenade marron beige", a-t-il lancé devant la foule acquise à sa cause. Avant de poursuivre : "Chères personnes du troisième âge, soyez rassurés que je vais augmenter la politique sociale. Il y a beaucoup de bruits dans ce pays. Il faut les laisser parler, car on ne peut pas vaincre une personne et l'empêcher de pleurer aussi. Ceux qui veulent critiquer peuvent le faire. Ce n'est rien", a dit Macky Sall. Qui, par contre, prévient contre tout trouble à l'ordre public.

"Personne ne peut nous empêcher de faire avancer ce pays. Que personne ne croit qu'il pourra, avec des manigances, des combines, de l'indiscipline, amener le pays dans une situation chaotique ou d'instaurer la peur chez les populations pour empêcher le bon fonctionnement du pays. L'arène est là, ceux qui veulent lutter sont libres. Au cas contraire, qu'ils partent dans les loges. Mais dire que je ne vais lutter et personne ne le fera aussi. Là, c'est un problème. Soyez rassurez pour cela", a-t-il dit d'un ton ferme.

"Rien n'est gagné d'avance"

Ce faisant, il a demandé aux responsables de ne pas dormir sur leurs lauriers. "Ne dites pas que tout est réglé et croiser les bras. La victoire se fera jusqu'au soir des élections. Rien n'est gagné d'avance. Pour ma part, je ne cesserai d'augmenter mes efforts pour voir le Sénégal se développer. Nous avons tout ce qu'il faut pour être leader en Afrique", a poursuivi le Chef de l'Etat.

Poursuivant sur le volet économique, le Président Macky Sall a laissé entendre que les départements de Guédiawaye et de Pikine sont le cœur du Sénégal, vu leurs populations. Qui méritent des infrastructures de dernière génération. "On arrivera à un moment où, ce sera plus intéressant d'habiter ici qu'en ville. Je vais inaugurer le pont suspendu, dans quelques jours. Habiter dans la banlieue ne sera plus un handicap, sous peu. Il y a un nouveau programme à Guédiawaye. Il s'agit des Bus de transport rapide (BTR) que seuls les pays développés ont. Ils auront leur propre itinéraire. Nous voulons que les gens garent leur voiture et prennent ce genre de véhicule et être loin des embouteillages et de la pollution. Nous sommes très loin dans les études", annonce-t-il. Le BTR, ajoute-t-il, aura un lien avec le Train express régional. Les financements sont déjà réglés par la Banque mondiale. "Ce n'est pas des rêves, encore mois des promesses. Tout ce que je vous dis, je le ferai. Sachez que les études ont été menées, ainsi que le coût. Mes méthodes sont différentes de ce que nous avions l'habitude de voir dans ce pays. Le temps des promesses non tenues, des rêves irréalistes, est révolu. Quand j'annonce une chose, c'est que c'est faisable", assène Macky Sall. Qui est d'avis que l'Etat doit être là pour trouver des solutions, avoir le sens de l'écoute.

Aux habitants de Guédiawaye, il dira : "Toutes les doléances que vous m'avez soumises, je suis dans les possibilités de les faire". ■

REJET DES CANDIDATURES DE KHALIFA SALL ET KARIM WADE

Les recours jugés "irrecevables"

Rejetés sur la liste provisoire, Khalifa Sall et Karim Wade n'ont aucune chance d'être sur la liste définitive des candidats à la Présidentielle du 24 février 2019. Selon le pool des avocats du candidat-Président Macky Sall, qui faisait face à la presse ce vendredi, les recours sont "irrecevables". Les robes noires ont écarté tous les arguments brandis par leurs confrères adverses pour tenter de valider les deux candidatures rejetées. Aussi ont-elles fustigé l'attitude des candidats recalés tout rendant hommage aux 7 Sages.

FATOU SY

Recalés sur la liste provisoire des candidats de la Présidentielle du 19 février 2019, Khalifa Sall et Karim Wade fondent beaucoup d'espoir sur la liste définitive qui doit être publiée, ce dimanche 20 janvier. Avec les recours qu'ils ont introduits auprès du Conseil constitutionnel, après le rejet de leur candidature, ils espèrent être de la course à la présidentielle. Mais, ils risquent de déchanter, si l'on en croit aux avocats du candidat-Président Macky Sall qui ont tenu un point de presse, ce vendredi. Selon leurs explications, les recours n'ont aucune chance de prospérer, car ils seront déclarés irrecevables pour n'avoir pas répondu aux critères de la loi.

En fait, selon l'argumentaire avancé par Me Ousmane Sèye et ses confrères, non seulement le Conseil constitutionnel autorise des réclamations et non des recours, mais seuls les candidats retenus ont le pouvoir de réclamer. Encore que, d'après Me Antoine Mbengue, l'article L122 du code électoral dispose que celle-ci doit porter sur les candidatures validées uniquement. Donc, les recalés sont exclus car, ajoute la robe noire, le Conseil ne remet pas en cause sa décision, parce que ses décisions ne sont pas susceptibles de recours.

Embouchant la même trompette, Me Moussa Bocar Thiam martèle : "il est clair, en droit, que les recours de Karim Wade et de Khalifa Sall sont manifestement irrecevables, car les requérants n'ont pas la qualité de candidat pour se prévaloir des dispositions de L122". Pour étayer ses propos, il a cité les jurisprudences Youssou Ndour et Kéba Keïnde dont les recours avaient été rejetés en 2012, car ils ne faisaient pas partie de la liste calée par les 7 Sages.

Débat doctrinal

Au regard de ces deux jurisprudences, l'avocat socialiste renchérit que "la messe est dite depuis longtemps" et il est important que les conseils des deux candidats recalés "provisoirement" "disent la vérité aux Sénégalais, puisque leurs recours sont fallacieux".

Outre la recevabilité des candidats de Taxawu Senegaal ak Khalifa et Karim Président 2019, les conseils de Benno bokk yaakar ont rejeté les autres arguments brandis par leurs adversaires pour annihiler la décision du juge constitutionnel. Il s'agit d'une part du rabat d'arrêt sur lequel s'appuient les défenseurs de Khalifa Sall pour évoquer le caractère suspensif de sa condamnation, par ricochet son éligibilité. Me Antoine Mbengue écarte d'entrée de jeu cet argumentaire au motif que, pour le moment, il n'y a pas de rabat dans le cas de l'ex-maire de Dakar, mais juste un débat doctrinal. Il s'y ajoute qu'il n'y a pas de recours contre les décisions de la Cour suprême, sauf en cas d'erreur matérielle et celle-ci ne doit pas être imputable aux parties. Poursuivant, il ajoute qu'il n'y a aucun texte qui dit que le rabat a un effet suspensif. Son confrère Me Ousmane Sèye n'y est pas allé par quatre chemins pour soutenir que ses confrères confondent rabat d'arrêt et pourvoi en cassation. Pis, ajoute-t-il, "ils n'ont même pas vu l'arrêt pour annoncer un rabat. C'est une déclaration politique".

Casier judiciaire vierge de Khalifa Sall

Quid du grief selon lequel Pape Oumar Sakho et ses collègues ne devaient pas rejeter la candidature de l'ex-édile de Dakar, puisqu'il a déposé un casier judiciaire vierge ? Me Bassirou Ngom souligne que tel a été le cas certes au moment du dépôt mais lors de la vérification des conditions d'éligibilité, les juges des élections se sont basés sur l'arrêt de la Cour d'appel. "Ils se sont rendus compte que Khalifa Sall a été condamné pour un délit pour lequel une personne n'a pas la capacité d'être électeur", renseigne l'avocat "aperiste".

Justement c'est dans le cadre de ces vérifications que s'inscrivent la démarche du procureur général de la Cour d'appel de Dakar et celui de la Cour suprême. C'est ce qu'a précisé Me Sèye pour défendre les deux parquetiers accusés par la défense, d'immixtion dans la matière électorale. " Ils diligentent des actes de justice. Ils sont maitres de l'ordre public qui est économique, judiciaire, social… et l'article selon l'article L120 du Code électoral, le Conseil Constitutionnel a le pouvoir de demander une vérification à toute personne qu'il juge utile", avance l'avocat politique. Avant d'ajouter : "si jamais Khalifa Sall passait avec cette condamnation qui sera responsable du trouble de l'ordre public ? Donc c'est pour éviter cela qu'ils ont été saisis".

Les 7 Sages méritent un hommage

Par ailleurs, les avocats ont pris la défense des 7 Sages. Ces derniers sont accusés de tous les pêchés d'Israël surtout depuis la publication de la liste provisoire arrêtés à cinq candidats, coïncidant au nombre avancé initialement par le Premier-ministre. Mahammad Boun Abdallah Dionne disait qu'il n'y aura que cinq candidats et c'est qui est arrivé pour le moment. "Ce qu'il avait prédit, beaucoup de Sénégalais l'avaient prédit même s'ils se sont tus. Ceux qui ont été retenus ne surprennent guère personne. Car ils ont un appareil politique et ont maillé l'ensemble du territoire alors que certains sont restés à Dakar dans leur bureau pour attendre les fiches de parrainage", fulmine Me Sèye. Puis, il considère que ceux portent des accusations contre les juges constitutionnels "doivent apporter des preuves et ils ne sont meilleurs que ces juges qui ont leur dignité". A son avis, le Conseil constitutionnel a fait un travail autonome car se réjouit-il, "lorsque nous dormons, pendant une semaine ils étaient en train de travailler dans leur bureau. On doit leur rendre hommage". Au-delà des juges constitutionnels, Me Sèye estime que toutes les institutions, surtout judiciaire méritent respect. Aussi a-t-il laissé entendre que lorsqu'on parle de corruption dans la magistrature, il a beaucoup plus peur des lobbies économiques et maraboutiques. "Les particuliers ont accès directement au juge alors que le Président de la République n'a pas le courage de d'adresser directement à un magistrat. Même s'il a un lien avec le parquet par le biais du ministère de la Justice, le procureur n'est pas un juge", assène avec un ton sec, Me Sèye. ■

BOUGANE DANY GUÈYE (LEADER DE GUEUM SA BOPP)

“Le silence de l’opposition est coupable”

Après avoir dénoncé le manque de réaction de l’opposition face à la stratégie de conservation du pouvoir du président de la République sortant, Bougane Guéye Dany revient à la charge. Dans cet entretien jeudi dernier à EnQuête, le candidat recalé de Gueum sa bopp avertit que si l’opposition ne s’organise pas, Macky Sall aura ses 57% et il passera au premier tour en février 2019.

PAR ASSANE MBAYE



Dans une contribution parue dans la presse, vous soutenez que les vrais alliés du président Macky Sall sont tapis dans l’opposition. Qu’est-ce qui vous fait dire cela ?

Il suffit de lire le texte pour comprendre ce que je suis en train de dire. Ce que je dis, c’est qu’il y a un silence coupable de l’opposition en général. Le manque de réaction politique par rapport aux actes posés par Macky Sall ou en tout cas le retard dans la réaction, nous amène à nous demander si véritablement cette attitude n’est pas en train de profiter au chef de l’Etat dans son plan de conservation du pouvoir. Grosso modo, c’est exactement ce que je veux dire.

Est-ce à dire que l’opposition ne porte pas le combat comme cela se doit ?

A un moment de l’histoire, il faut inéluctablement un combat politique. Il faut dérouler une stratégie claire qui permet à la population de comprendre qu’il y a véritablement un engouement, une détermination de cette classe politique. Malheureusement, on a l’impression que cette opposition est juste là pour subir. J’ai sérié un certain nombre d’actions de Macky Sall depuis 2012. Depuis lors, il n’y a aucune réaction. Il fait à la limite tout ce que bon lui semble et il n’y aucune réaction de l’opposition. Ce qui m’a en réalité permis de rebondir sur cette histoire, c’est l’acte posé par des jeunes des partis politiques de l’opposition la semaine dernière lors de la conférence de presse du Collectif des 25 candidats. En vérité, les jeunes qui étaient très remontés ont pilonné les leaders de l’opposition avec des jets de pierres pour leur dire : “nous avons assez de ces conférences de presse, sortez nous voulons une réponse politique sur le terrain contre les agissements de Macky Sall et de ses affidés”.

L’opposition a versé dans la violence entre 2011 et 2012 et il y a eu plus d’une dizaine de morts. Pensez-vous que cela soit la solution ?

Je suis revenu sur cela dans la contribution que j’ai faite. J’ai dit à quoi bon se battre pour des politiciens. J’ai une liberté d’expression qui me permet aujourd’hui d’avoir la capacité de recul et d’analyse par rapport à la situation. Est-ce qu’aujourd’hui les populations devraient servir de chair à canon à l’opposition ? On se rappelle les 12 morts de 2012. Ces pertes en vies humaines ont profité à qui ? Si ces 12 morts avaient profité à la démocratie sénégalaise, certainement les populations seraient descendues dans la rue. Mais ces 12 morts n’ont profité qu’à une petite caste de politiciens qui sont devenus subitement riches. Tout le monde sait comment les politiciens deviennent riches. C’est tout simplement en profitant des privilèges qu’ils ont à partir de leurs postes. Aujourd’hui, nous avons un peuple très déterminé, mais qui ne répond pas à l’appel des politiciens parce qu’il est abusé. Ce peuple a toujours été trahi. Prenez le 23 juin 2011, qu’est ce qui s’est passé ? La population est sortie dans les rues de Dakar pour stopper le projet de dévolution monarchique du pouvoir ourdi par Me Abdoulaye Wade. Après le 23 juin, ceux qui étaient à l’intérieur de l’hémicycle sont sortis et ceux qui étaient dehors sont à l’intérieur un 19 avril 2018. Vous pensez que les populations peuvent être abusées ainsi tout le temps ? A un moment, il est important que ce peuple se retienne et qu’il se dise, on n’est pas là pour servir de chair à canon.

Dans un tel contexte, quel doit être selon vous la vraie posture de l’opposition ?

Il y a ce que j’appelle la bataille politique mais aussi ce sursaut patriotique dont le pays a besoin. Je ne dis pas cela parce que je suis politicien. Je ne me considère pas d’ailleurs comme un politicien, mais plutôt comme un Sénégalais lambda qui, aujourd’hui, est en train de s’investir avec un engagement citoyen pour défendre la démocratie et l’histoire politique du Sénégal qui est piétinée. Mais je comprends réellement la population. Aujourd’hui, personne ne veut se mettre à la place des politiciens parce qu’au finish, la population se dit je me bats pour qui et pourquoi si au finish c’est pour avoir le même résultat ? Le même résultat, c’est aujourd’hui ce que Macky Sall est en train de faire.

Dans votre contribution, vous dites également que certains leaders de l’opposition souhaitent à Macky Sall un second mandat pour mieux se positionner en 2024. A qui faites-vous allusion ?

Je ne fais allusion à personne. Sinon je l’aurais dit dans le texte, je suis journaliste comme vous. Je sais seulement que Macky Sall est constant. Il a le courage dans sa démarche. Il avait dit qu’il allait réduire l’opposition à sa plus simple expression, apparemment il y est parvenu. Il avait promis le parrainage, il l’a imposé. Il avait dit qu’il n’allait jamais signer un décret pour son frère, il l’a fait. Son Premier ministre a déclaré de manière prémonitoire qu’il allait avoir cinq candidats, la Justice l’a aidé à le faire. Adji Mbergane Kanouté, une responsable de l’Alliance pour la République vient de dire que le président aura 57%. Si l’opposition ne s’organise pas, si les Sénégalais ne veillent pas au grain, Macky Sall aura ses 57% et il passera au premier tour.

On a l’impression que vous vous attaquez à une certaine classe politique.

J’ai dit de manière très claire, qu’à l’issue du parrainage, il y a des recalés et des admis. Ces derniers sont en train de courtiser les recalés alors qu’en vérité, la bataille doit être unique. Ce n’est pas une bataille des recalés, mais de tout le monde pour la défense de la démocratie, parce que Macky Sall est en train de dérouler un plan. Il a choisi ses propres adversaires en fonction de leurs poids. En vérité, les véritables problèmes sont ailleurs. C’est d’abord le fichier électoral, ensuite la carte électorale, ces électeurs déclarés non-inscrits sur le fichier alors qu’ils y sont, ces électeurs injustement déplacés à leur insu, les citoyens sénégalais qui n’arrivent pas à récupérer leurs cartes d’identité. Ce sont là les véritables problèmes auxquels il faut s’attaquer et Macky Sall est en train de distraire l’opposition et de disperser ses forces.

A vous entendre parler, c’est comme si vous accusez les leaders qui ont passé le parrainage d’être complices. Est-ce le cas ?

Je n’accuse personne. Je tire uniquement la sonnette d’alarme. Je suis en train d’alerter sur le silence des leaders de l’opposition pendant que Macky Sall déroule son plan. Ce silence peut être interprété comme une complicité. Ce que je suis en train de dire, il y a des millions de Sénégalais qui le pensent. J’ai dit de manière très claire que le président sortant est en train de diviser l’opposition avec d’un côté les recalés et de l’autre les admis. Comment pouvez-vous imaginer que Pape Diop qui a 29 maires, c’est-à-dire qu’il a gagné 29 communes au Sénégal, 1200 conseillers municipaux à travers le pays, 5 députés à l’Assemblée nationale, ne peut pas passer le parrainage et que d’autres qui n’en ont même pas, passent sans grande difficulté le filtre du parrainage.

Vous faites allusion à Me Madické Niang ?

Je ne fais allusion à personne. Ce qui est clair, c’est que de par sa posture, de par ce que Bokk Gis Gis représente, de par ce que Malick Gakou représente, si on nous fait comprendre qu’ils ne sont pas capables d’avoir le nombre de parrains requis, c’est un problème. Concernant ma candidature, j’ai démontré de manière technique que le Conseil constitutionnel a tripatouillé nos fichiers. Une institution comme le Conseil constitutionnel, si je me permets de l’accuser et que jusqu’ici elle n’est pas capable de répondre à mes accusations, c’est parce qu’il y a un problème. Je crois que la sortie de la Société civile est très claire. Elle a récusé ce qui s’est passé. Elle n’est pas d’accord sur le logiciel qui est utilisé, le paramétrage de ce logiciel. Parmi les différents acteurs, personne n’a vu le fichier électoral. Ni le Conseil constitutionnel, ni la Société civile encore moins les partis d’opposition. Jusqu’ici je n’ai pas été démenti.

Pourquoi vous dites que la démarche de l’opposition est hypocrite ?

A l’apparence, l’opposition a une démarche unitaire. Mais dans les faits, chacun essaye de tirer la couverture de son coté, autant les admis que les recalés qui sont aujourd’hui courtisés. Parce que les admis pensent que ces recalés vont grossir leurs rangs. Mais ce n’est pas cela la véritable priorité. La priorité c’est la carte électorale et le fichier. Ces deux problématiques ne peuvent pas être évacuées en un mois. Donc Macky Sall est en train d’endormir l’opposition.

Selon vous, certains leaders de l’opposition ne méritent pas le soutien des recalés ?

Chaque parti à son niveau va étudier la question et chacun prendra la bonne décision. Mais à mon niveau, ce que je propose est très clair. Je suggère une unification des forces de tous les recalés. Le Pds, Khalifa, Bokk Gis Gis, Gueum sa bopp, Grand parti, les Cheikh Bamba Dièye, Hadjibou Soumaré et autres réunis font plus de 50% de l’électorat. C’est pourquoi je dis qu’il faut se réunir et choisir un seul et unique candidat qui fera face au monstre pour le déboulonner en février 2019.

Dès lors que vous écartez dans vos choix les candidats du système, quels sont selon vous les critères de désignation de ce candidat unique ?

Nous sommes dans une logique de nous organiser pour voir comment faire face à Macky Sall. La seule stratégie qui vaille, c’est aujourd’hui de s’organiser dans une logique unitaire.

Oui mais qui va être ce candidat, selon vous ?

Je jette les bases d’une réflexion. Il y a des personnalités beaucoup plus averties que moi. Certainement, nous allons ensemble poser les bonnes questions pour trouver la bonne stratégie.

Aujourd’hui il y a quatre candidats supposés de l’opposition. N’est-il pas plus judicieux de se regrouper autour d’eux pour former quatre blocs solides ?

Ma conviction est que si on a quatre blocs, les forces seront dispersées. Macky Sall mise sur la dispersion des forces de l’opposition. Il sait que tous les candidats avec un potentiel sérieux ont été recalés. Je parle du Pds, du Ps version Khalifa Sall, de Bokk Gis Gis, du Gp, de Gueum sa bopp. Si toutes ces forces qui font plus de 50% de l’électorat se regroupent autour d’un seul candidat, Macky Sall n’ira même pas au second tour. C’est cela ma conviction.

Vous déjà, vous soutenez Ousmane Sonko. Est-ce à dire que c’est lui…

(Il coupe). Je n’ai jamais dit que je soutiens Ousmane Sonko. C’est ce que la presse a dit. Mais jusque-là il n’y a aucune déclaration publique pour dire que nous soutenons untel ou un autre. J’ai été invité à une manifestation de Pastef, j’ai pris la parole comme Ousmane Sonko l’a fait quand nous l’avons invité. J’ai été chez le Pur de Cheikh Issa Sall. On ne soutient pour l’instant personne. On est en train de voir avec qui nous allons travailler. La logique voudrait qu’on travaille avec les formations avec lesquelles nous partageons la même philosophie et les mêmes idéaux. Ces partis sont le Pastef, le PUR, etc…

En dehors de Sonko et d’Issa Sall, il y a également Idy et Madické Niang. Pourquoi vous ne les intégrer pas dans vos plans ?

Il y a ce que j’appelle des candidatures alternatives et des candidatures de rupture qu’incarnent Gueum sa bopp et Ousmane Sonko, par exemple. Nous sommes des jeunes et nous incarnons quelque chose. Ne serait-ce que par rapport à notre jeunesse, nous avons quelque chose en commun. Nous partageons presque les mêmes valeurs avec le PUR. Je suis disposé à travailler avec tout le monde dans le sens d’améliorer le vécu des Sénégalais, de défaire ce système politique qui tire le pays vers le bas et qui permet au président de la République de décider de la vie ou de la mort d’un citoyen parce qu’il n’est pas avec lui.

Donc Idy et Madické Niang qui représentent selon vous des candidatures alternatives, sont exclus de vos plans ?

Ce sont des candidatures alternatives. C’est ça que je dis. Mais cela ne veut pas dire que si l’opposition décide de soutenir X ou Y, on ne va pas suivre. Nous sommes dans une logique unitaire. Macky Sall aura tout prévu sauf l’unité de l’opposition.

Vous parlez d’un regroupement de tous les recalés autour d’un candidat. Mais que ferez-vous des autres candidats de l’opposition ?

Ils sont des candidats et ils ne misent sur personne. Ils ont leur propre base. Tout le monde ira en campagne et celui qui aura le meilleur contenu programmatique, les meilleures orientations pour le Sénégal, sera élu. ■

NOMINATION D'UN ADJOINT

Le casse-tête du directeur général de la Police

Depuis plus de cinq mois, la Direction générale de la Police nationale est sans adjoint. Promu directeur général, Ousmane Sy, qui occupait jusqu'à sa nomination ce poste, a beau chercher, mais certains haut gradés fuient cette station comme qui éviterait une maladie contagieuse.



Ousmane Sy (Dg de la Police)

MOR AMAR

C'est une situation inédite. Ou presque. Voilà bientôt six mois que la police n'a pas de numéro 2 officiel. Le poste de directeur général adjoint est fui comme de la peste. En effet, si dans d'autres secteurs, certains vont jusqu'à louer les services d'un marabout pour être second, dans la police, c'est tout à fait le contraire. Certains seraient prêts à prier pour ne pas recevoir une telle proposition. Tout dépend aussi du stade où ils se trouvent. D'après certaines sources, le directeur général de la Police nationale, Ousmane Sy, a toutes les peines du monde pour se trouver un adjoint. "Depuis qu'il a été promu directeur général de l'institution, il se cherche un adjoint", confie notre interlocuteur. Mais en vain !

Cela peut paraitre invraisemblable pour certains, mais c'est la triste réalité, d'après nos informateurs. Ils expliquent : "En fait, la plupart des hauts gradés susceptibles d'occuper ce poste préfèrent garder leur position actuelle. Celui de Dga est certes très prestigieux, mais c'est sans grande responsabilité. C'est le Dg qui a la plénitude des pouvoirs. C'est pourquoi le poste n'est pas trop convoité pour les hauts gradés. Surtout quand ils occupent déjà des postes de direction." Et pourtant, dans l'administration policière, les personnes valables ne manquent pas. Nos sources de citer les noms de cinq contrôleurs généraux, tous aptes à remplir cette fonction ô combien stratégique. Il s'agit du directeur de la Police judiciaire Seydou Bocar Yague, du patron du Groupement mobile d'intervention Amadou Hamady Lam, du directeur du Budget et du Matériel Mbacké Faye, de Médoune Diouf, qui a en charge la Délégation générale du renseignement intérieur, et du directeur de l'Inspection des services Isma Seck.

Selon toujours nos interlocuteurs, le directeur général de la police aurait fait la proposition à plusieurs d'entre eux. Mais, pour le moment, personne n'a manifesté de l'intérêt.

Rocambolesque, la situation l'est. Et ce n'est pas sans conséquence dans la chaine de commandement de notre police nationale en proie à des défis multiples. Notre interlocuteur explique : "En fait, le directeur général ne peut pas tout gérer à lui seul. Il lui faut absolument un adjoint pour pouvoir mener son rôle correctement. Actuellement, c'est le Dg qui est obligé d'accomplir aussi bien son rôle que ceux qui normalement devraient être transmis à un adjoint. Cela pose d'énormes problèmes. Ça peut ralentir en effet l'activité de la police."

En temps normal, selon lui, c'est le Dga qui reçoit certaines correspondances, les diligente, ainsi que d'autres missions qui peuvent lui être confiées par le Dg. Autant de travaux qui, jusque-là, sont concentrés entre les mains d'Ousmane Sy. Ce, contre même sa volonté. La situation actuelle n'est pas bénéfique pour la police. Sans adjoint, le directeur général aura du mal à se concentrer sur sa propre tâche.

Cette situation ne pouvant plus perdurer, l'on tient, de sources bien informées, que les choses pourraient bouger très prochainement. Car, expliquent nos interlocuteurs, le patron compte user de son autorité pour s'adjoindre d'office un officier. Il s'agira, pour le boss, de choisir d'autorité quelqu'un et de le soumettre à la tutelle, en l'occurrence le ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye. Ensemble, les deux autorités policières vont saisir le président de la République afin de remédier à cette situation pour le moins incommodante.

Il faut aussi rappeler qu'en cas d'absence, c'est normalement l'adjoint qui doit assurer l'intérim. Faute d'adjoint officiel, c'est le contrôleur général Mbacké Faye qui remplit cette fonction. Aussi, faut-il souligner que l'actuel Dg a occupé le poste d'adjoint pendant presque cinq ans avant d'être promu. ■

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Mame Diarra Touré réclame son fils au convoyeur

Le procureur du tribunal de grande instance de Mbour a requis 2 ans d'emprisonnement contre Mamadou Lamine Manga, enseignant dans une école maternelle. Il a été jugé pour organisation d'émigration clandestine et escroquerie.



Illustration

KHADY NDOYE (MBOUR)

Le fils de Mame Diarra Touré a-t-il été tué sur les chemins de l'émigration ou croupit-il quelque part entre l'Afrique et l'Europe ? En tout cas, la dame ne veut plus qu'une chose : qu'on lui rende son fils de 17 ans. En mai 2017, elle a contacté Mamadou Lamine Manga pour qu'il l'aide à amener son fils en Espagne. Ce dernier était retourné dans sa ville natale de Sédhiou pour y passer quelques jours de vacances. Les parents de l'adolescent de 17 ans, ayant entendu que l'enseignant préparait un voyage en Espagne pour ses deux frères, se sont renseignés sur les modalités de ce voyage. "Il m'a dit qu'il est enseignant et qu'il préparait le voyage de ses deux frères. Qu'il a l'habitude d'organiser ce genre de périple. Mon fils a quitté Sédhiou pour aller chez lui à Sindia. Je lui ai remis la somme de 300 000 francs pour le voyage. Il est resté quinze jours à Sindia dans la maison de Manga, avant qu'il ne prenne la route", explique la dame.

Lorsque son fils est arrivé au Niger, Mamadou Lamine Manga l'a appelée pour lui demander de l'argent. Car, son fils était bloqué là-bas et n'avait plus d'argent pour continuer son voyage. "Il m'a demandé 400 000 francs pour permettre à mon fils de continuer le voyage. Il m'a expliqué qu'un bateau en provenance de l'Espagne allait en Libye pour acheter de l'essence", narre la dame. Qui poursuit qu'un jour, elle a appelé Mamadou Lamine Manga qui lui dit qu'il avait emprunté une partie de l'argent de son fils pour permettre d'abord à l'un de ses frères de partir. Et que les deux autres candidats allaient suivre. Il a, par ailleurs, confié qu'il ne savait pas où se trouvait l'adolescent. "Je lui ai dit que je n'étais pas d'accord. Et qu'il fallait que les trois quittent ensemble la Libye pour l'Espagne. Car, depuis le début, ils ont fait le voyage ensemble", dit-elle.

Puis, "un jour autre, je l'ai appelé, il m'a dit que mon fils était bien arrivé en Espagne. Deux jours après, je dormais et un froid intense m'a réveillée. Le lendemain, j'ai fait des mains et des pieds pour avoir un numéro où je pouvais joindre mon fils. Quand je l'ai eu, je lui ai demandé où il était. Il m'a dit qu'il se trouve en Libye, alors que Manga m'avait dit le contraire". Mais, la dame n'était pas au bout de ses peines. "Au mois, de décembre dernier, on m'a dit que mon fils était mort. Il n'est pas mort, qu'on me ramène mon fils", a-t-elle soufflé, hier, à la barre du tribunal de Grande instance de Mbour.

Devant la barre, l'enseignant a réfuté les faits qu'on lui reproche. Il a déclaré que le voyage du fils de Mame Diarra Touré a été organisé par Mactar Ndiaye et Idrissa Sambou. Et qu'il n'était qu'un simple intermédiaire. Le juge lui a alors demandé pourquoi, devant les enquêteurs, il a accepté les faits en signant le procès-verbal. "Je ne savais pas ce que je signais", a répondu le prévenu. "Pourquoi accepter de signer le contenu du procès-verbal. Vous savez lire, pourquoi vous ne l'avez pas lu ?", a poursuivi le juge. Mais c'est son avocat qui a répondu à sa place, en indiquant que dans les brigades, on use de ruse ou de violence pour arriver à faire signer un procès-verbal à un prévenu.

Faisant partie du voyage, Mamadou Manga a été appelé à titre de témoin. "D'ici au Niger, nous avons payé la somme de 300 000 chacun. Saliou est arrivé en Italie. Moi, j'ai été arrêté en Libye et mis en prison pendant deux mois. Ensuite, on m'a refoulé. Je n'ai plus eu des nouvelles d'Ameth (fils de Mame Diarra Touré)". A la suite de ce témoignage, le procureur a soutenu le tribunal réprime l'agissement consistant à profiter de la naïveté des gens. Il a requis 2 ans fermes. L'enseignant sera fixé sur son sort le 25 janvier. Pendant ce temps, Mame Diarra Touré continue de réclamer la restitution de son argent et le retour de son fils. ■

CIVILISATIONS NOIRES

Ségolène, "ambassadrice" du Musée de Dakar

Actuellement à Dakar, sur invitation du président de la République Macky Sall, l'ancienne ministre française de l'Ecologie, Ségolène Royal a visité hier le Musée des Civilisations noires.



Ségolène Royal et Abdou Latif Coulibaly, hier

BIGUÉ BOB

"L'Afrique n'a pas les moyens de conserver ses œuvres si on les lui rend". Voilà l'une des explications, avancée par certains pour ne pas rendre à l'Afrique ce qui lui appartient. Depuis l'annonce de l'ouverture du Musée des Civilisations noire, les autorités sénégalaises n'ont eu de cesse d'opposer à ceux qui défendent cette thèse que le Sénégal au moins à un espace approprié pour accueillir ses biens. Au besoin, l'ex ministre française de l'Ecologie Ségolène Royal pourrait le leur certifier.

Actuellement à Dakar dans le cadre de la 3e conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, elle a visité le Musée des civilisations noires hier en compagnie du ministre de la Culture Abdou Latif Coulibaly. "Toutes les conditions sont réunies pour que vous puissiez récupérer toutes les œuvres qui vous appartiennent. Je ferais un rapport à mon retour au président de la République pour lui dire que j'ai vu ce musée et avec l'exceptionnalité des équipes qui sont à la tête, tout est là et ça peut aider pour le développement culturel. Ça peut attirer les visiteurs, développer le tourisme culturel et c'est très important", a-t-elle fait savoir. Car convaincue que "la culture est un élément majeur des identités et même du développement économique".

Etre un relais dans la promotion du Musée des Civilisations noires, c'est tout le souhait du ministre de la Culture. "Je tenais à être présent parce que la visite de Mme Royal a une signification particulière pour nous (…) Nous avons besoin en ce moment précis où nous avons ouvert le musée au public, d'avoir des visites de cette dimension. Elles peuvent s'avérer extrêmement importantes pour nous à l'extérieur. Je sais que vous saurez très bien parler du musée des civilisations noires (…) et cela nous permet à nous sénégalais de savoir qu'à travers vous, nous avons une ambassadrice quelque part à l'extérieur qui pourrait parler de notre musée. Nous en avons besoin parce que malheureusement, nous avons besoin de convaincre qu'en Afrique nous sommes capables de faire des musées qui sont à la hauteur de ce qui se fait un peu partout et selon les critères de l'Aicom et de les entretenir", a-t-il indiqué.

Réponse de Ségolène Royal : " Je sais qu'il y a une grande revendication du Sénégal et des pays africains en général pour la restitution des œuvres. Le Président Emmanuel Macron s'est engagé. Il veut être un modèle sur la restitution pour montrer l'exemple aux autres pays qui détiennent les œuvres africaines d'art qui pourraient les laisser venir en Afrique à chaque fois que les lieux pourront les accueillir en toute sécurité et dans les meilleures conditions de conservation et c'est le cas ici'.

Cette visite de l'ancienne ministre française de l'Ecologie, lui aura permis d'avoir une autre idée sur le débat autour de la place de l'Afrique dans l'histoire. Elle dit : "Ici dans cette salle il y a la démonstration que l'Afrique est le berceau de l'humanité quelqu'un a dit, je ne le citerai pas, que l'Afrique n'est pas rentrée dans l'histoire j'étais venue ici le 6 avril 2009 j'ai fait un discours demandant pardon pour ces mots qui n'ont aucun sens. Je le sais d'autant plus que Toumaï a été accompagné par le professeur Brenet de l'université de Poitiers. Il y a Toumaï mais y a aussi Lucie en Ethiopie". Apparemment émerveillée, elle est revenue sur un ton enjoué sur l'essentiel de ce qu'elle a vu même si au début sa venue était plus motivée par des raisons patriotiques. "J'ai tenu à visiter ce musée des cultures noires parce que d'abord trois musées français ont prêté des objets. Il s'agit du Quai Branly, le musée de l'Armée ou musée des invalides et celui du Havre. Je suis très heureuse que ces objets viennent ici", s'est-elle réjouie.

Cette part réservée aux femmes dans l'exposition inaugurale du Musée des Civilisations noires la ravit également. "Il y a une dimension qui me plait beaucoup et qui est celle des femmes. Elles n'ont pas été oubliées. Dans les musées du monde, elles le sont souvent. Ce qui n'est pas le cas ici. Elles sont là à travers leur histoire avec ces grands portraits de femmes combattantes. Elles sont là aussi dans leur expression spécifique", a-t-elle applaudi. Mme Royal a été fascinée par l'exposition sur l'invention de la sidérurgie et les tissus africains. "Ce qui est extraordinaire ici est le dialogue entre la culture traditionnelle ancestrale multimillénaire et l'art contemporain (…) Cet art du tissu africain est exceptionnel. Il y a une articulation entre les créations du passé et les créations contemporaines", a-t-elle chanté.

Toute la journée d'hier Ségolène Royal s'est nourrie des créations sénégalaises. Elle a été, entre autre, à la Maison des cultures urbaines à Ouakam et la Maison Ousmane Sow. ■

SPECTACLE - "THIORO, UN CHAPERON ROUGE SÉNÉGALAIS"

Feu Mandiaye Ndiaye célébré

A travers le spectacle "Thioro, un chaperon rouge sénégalais" qui était en tournée entre l'Europe et l'Afrique, l'artiste Moussa Ndiaye souhaite rendre hommage à son père Mandiaye.

CHEIKH THIAM

Acteur culturel connu dans le milieu des arts, très actif dans les échanges entre l'Italie et le Sénégal, Mandiaye Ndiaye est décédé en 2014. Pour perpétuer son legs et lui rendre hommage, son fils, Moussa Ndiaye, a créé un spectacle nommé : "Thioro, un chaperon rouge sénégalais".

Directeur de "Keur théâtre Mandiaye Ndiaye", Moussa Ndiaye a assuré que ce spectacle a été vu dans diverses ville d'Italie et de l'Afrique grâce à un soutien de l'Ambassade d'Italie au Sénégal. Dakar l'a reçu cette semaine. Le reste du Sénégal suivra dans les prochains jours. "Ce spectacle est né au Sénégal et on est allé le jouer en Italie. Le souhait était de retourner sur les terres d'origines du défunt Mandiaye Ndiaye qui a construit un pont de dialogue entre l'Italie et l'Afrique depuis les années 1990" a dit son fils lors d'un point de presse.

La pièce est jouée par des comédiens sénégalais et italiens, a-t-il informé. "Il s'agit d'une histoire qui a été réinventée dans une imagination africaine. L'histoire du chaperon rouge est très célèbre en Europe. Son origine aussi reste inconnue. Il était question de raconter cette histoire européenne d'une façon complétement africaine. On a utilisé Thioro qui est traditionnellement un nom animiste en wolof qui veut dire mon amour. Le message était de retourner au cercle du conte que nous sommes en train de perdre. Nous voulons aussi montrer un mélange culturel, un métissage entre deux cultures différentes tout en véhiculant des messages" a-t-il expliqué.



Spectacle de feu Mandiaye Ndiaye en Europe

Pour lui, la spécificité est que le spectacle a juste utilisé un tapis autour d'un cercle. Il y a eu aussi une danse et des perquisitions qui ont valeur en Afrique. "Ce spectacle vise par ailleurs à renforcer la coopération culturelle voir artistique entre l'Italie et le Sénégal", a dit Moussa Ndiaye. C'était le vœu de son père qui était originaire de Ndiol Kade. D'ailleurs, le nom du village a beaucoup été cité dans le spectacle. Il y a réalisé un grand projet nommé 3 T (terre, tourisme et théâtre). ■



DÉCÈS DE BACHIR KOUNTA

La grosse controverse avant son inhumation

Ce vendredi, Ndiassane a connu ce que Léona et Kaolack ont vécu avant l'inhumation du défunt Président, directeur général de Walfadjri, Sidy Lamine Niasse. Le lieu devant accueillir à jamais Ahmed Bachir Kounta a fait l'objet d'une grosse polémique. Finalement, le Khalife Cheikh Bécaye Kounta a tranché et le défunt journaliste repose désormais au grand cimetière de Ndiassane.

GAUSTIN DIATTA (THIÈS)

Hier, l'enterrement de Serigne Ahmed Bachir Kounta a été décalé de plusieurs heures. Le défunt qui devait être inhumé après la prière de tisbar a finalement été enterré à 16 heures passées de 30 minutes. Principale cause de ce décalage, la grosse polémique déclenchée au moment où il devait rejoindre son créateur. Le tout se déroulait sous les yeux d'une foule immense venue rendre un dernier hommage à Serigne Ahmed Bachir Kounta. En fait, d'aucuns voulaient qu'il reposât au grand cimetière de Ndiassane. Non ! Rétorque le fils aîné du défunt, Okhbata Kounta. Ce dernier souhaitait que son défunt père puisse reposer sur ses propres terres, c'est-à-dire, dans sa demeure en construction. Une bâtisse d'une belle architecture, loin du grand cimetière de la capitale de la Khadria. D'ailleurs, selon certains fidèles, les enfants du défunt journaliste et chef religieux, avaient déjà fini de creuser la tombe de leur père. Mais, cette volonté va être stoppée par certains dignitaires de Ndiassane. Alors, c'est le début de longs conciliabules.

Entre 14h 27 et 15h 58 mn, les dignitaires de la famille Kountiyou ont tenté de faire revenir Okhbata Kounta sur sa décision. Tous, lui demandent de céder. Ce qu'il refusa dans un premier temps. Les négociations ont pris du temps. Mais, le fils aîné de Bachir Kounta reste sur sa position. Pas question pour lui d'abandonner son projet. Les gens s'approchent de lui, essaient de lui raisonner. Mais, rien. Quand ils parlent, il les écoute, les regarde et passe à autre chose. Tout monde s'en mêle. Même l'ami du défunt, l'ancien ministre de l'Intérieur sous Abdoulaye Wade, Ousmane Ngom a essayé de la raisonner. Mais Okhbata Kounta refuse toujours d'obtempérer. Cette situation n'a pas laissé indifférent l'Imam de la grande mosquée de Ndiassane, Sidy Omar Kounta. "L'imam a dit que si les enfants du défunt refusent de céder, il ne dirigera pas la prière mortuaire. Ils vont se débrouiller ou soit appeler quelqu'un pour le faire à sa place". Un autre dignitaire de Ndiassane de renchérir : "Ce n'est pas sérieux de garder le corps de leur père et faire perdre du temps à toute cette foule venue de partout pour rendre un dernier hommage à un grand homme. Serigne Ahmed Bachir Kounta ne le mérite pas. Et puis cela n'a pas été sa volonté d'être inhumé à son domicile s'il venait à mourir. Il ne l'a pas dit à aucun de ses enfants. Je ne sais pas pourquoi le fils aîné s'entête à vouloir faire une telle chose".

Pendant ce temps, la foule debout dans tous les coins de la grande mosquée en construction est déboussolée. Elle a bravé la chaleur, le froid et la poussière rien que pour accompagner Ahmed Bachir Kounta jusqu'à sa dernière demeure.

Intervention du Khalife

A 15h59 mn, un compromis semble être trouvé. L'imam annonce la prière mortuaire. A cet effet, un dispositif a été très vite mis en place. La foule s'empresse et exécute la consigne de l'imam. Les gens se mettent en rang. Alors que devait débuter la prière mortuaire, une autre foule se forme non loin de la petite chambre où est gardée la dépouille de l'homme des



médias. Les choses sont encore retardées. Car, Okhbata Kounta ne baisse pas les armes. Il fallait donc reprendre le même procédé : négocier encore et encore négocier. Car, le compromis tantôt trouvé a été repoussé par la même personne. Et pourtant, la dépouille d'Ahmed Bachir Kounta a foulé le sol de son Ndiassane qui l'a vu prendre des galons, vers les coups de 13h30mn. C'est seulement à 16h26mn que l'imam de la grande mosquée annonce à nouveau le début de la prière mortuaire. Car, une solution définitive a été trouvée après que le Khalife général de Ndiassane, Bécaye Kounta eut intervenu. Cette fois, c'est le bon. Le même dispositif qu'avant a été reconduit. 16h28mn, c'est la fin de la prière. Et sous une escorte des éléments de la Gendarmerie et du Groupement national des sapeurs-pompiers, la dépouille prend la direction du grand cimetière. Après d'âpres tractations, Bachir Kounta a été finalement inhumé dans la quiétude au grand cimetière de Ndiassane où il repose désormais, loin de son domicile en chantiers et des mausolées des vénérés Khalifes qu'il a eu à accompagner de son vivant.

L'ultime hommage

En dépit de cet incident qui a ponctué la cérémonie funéraire, les populations se sont mobilisées comme un seul homme pour rendre un ultime hommage à leur Saint-louisien de cœur. Devant la grande mosquée en construction, un monde fou. Une foule essentiellement composée d'hommes et de jeunes. Les femmes de leur côté, sont assises un peu loin de la mosquée. Des milliers de fidèles sont venus de partout pour dire Adieu au journaliste-présentateur du journal télévisé de la Rts1.

Et que dire de Ndiassane. "Tout Ndiassane s'est mobilisé pour lui rendre un hommage mérité. Car, Bachir est un grand homme du public. Il entretenait de très bons rapports avec les dignitaires de tous les foyers religieux. Bachir qui a grandi à Tivaouane aux côtés de Serigne Babacar Sy, mérite tous les honneurs et hommages", confie El Hadj Mouhamed Kounta, chargé de communication de la famille de Ndiassane. Poursuivant son témoignage sans glisser un mot sur ce qui s'est passé avant l'inhumation, il soutient que le défunt "demeure inoubliable." "Nous avons perdu un oncle. Nous avons perdu un père et un grand-père. Il est parti et nous ressentons uniquement de la tristesse. C'est une grosse perte pour Ndiassane, le Sénégal et pour l'Afrique. Car, Serigne Ahmed Bachir Kounta a servi tous les présidents de la République. De Senghor à Macky Sall", rappelle-t-il.

Pour sa part, Khalifa Guèye indique qu'Ahmed Bachir Kounta était un grand homme. "Vous voyez toute cette foule ? Bachir le mérite. Des gens ont quitté ce bas monde ici à Ndiassane, mais, n'ont pas réussi à drainer autant de monde. C'est pour dire toute la grandeur de l'homme", a conclu Khalife Guèye. ■



SAINT-LOUIS - DÉTOURNEMENT DE DENIERS PUBLICS, LICENCIEMENTS …

La chambre de commerce en pleine tempête

Licenciement, demande d'explication, détournement de deniers publics et emprisonnement. La coupe est pleine à la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Saint-Louis où le président de la chambre et les employés sont à couteaux tirés. Les deux parties se rendent coup pour coup.



FARA SYLLA (SAINT-LOUIS)

Rien ne va plus à la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Saint-Louis, si l'on se fie à Boubacar Lom. Le secrétaire national chargé du contentieux et des affaires juridiques de la Fédération Générale des Travailleurs du Sénégal (FGTS/B), dirigée par Sidiya Ndiaye, s'est rendu dans la ville expressément pour des affaires de licenciement, de demande d'explication et d'emprisonnement d'employés. Si l'affaire défraie la chronique, dans la vieille ville, Boubacar Lom l'a jugée "abracadabrante", lors d'une conférence de presse.

Le syndicaliste, en présence de Talam Fall, secrétaire général de l'intersyndicale de la FGTS/B, d'Insa Mbodj, chargé des revendications, et de Yaya Dramé, membre du bureau exécutif, conteste le licenciement de la secrétaire générale de la chambre de commerce par le Président. "Ce licenciement est arbitraire", martèle le syndicaliste. Qui renseigne que Cheikh Sourang l'a licenciée, sans l'avis du ministre du Commerce, parce qu'il voulait lui faire signer des papiers administratifs, financiers et des plaintes ; ce que la secrétaire générale a catégoriquement refusé.

Il s'y ajoute que le comptable Alassane Fall a été placé sous mandat de dépôt, pour "détournements de deniers publics par le Président et non pas par la chambre. C'est une affaire qui remonte de la gestion de Feu Abibou Diéye, à l'époque Président de la chambre en 2008, alors que lui n'était que membre", explique Boubacar Lom. Qui parle de représailles de la part de Cheikh Sourang qui n'a pas pardonné au comptable d'avoir syndiqué les travailleurs à la FGTS. "Il oublie qu'il traine des casseroles et que s'il nous déclare le combat, il aura la guerre", menace Boubacar Lom. D'ailleurs, il fait remarquer qu'il n'est qu'un "président intérimaire et non effectif".

Dénonçant un "vrai abus de pouvoir", il s'est aussi appesanti sur les demandes d'explication distribuées à certains travailleurs. "Abusant de son pouvoir et ne se fiant pas au code travail, il a amené un huissier pour constater les retards et absences, tous les jours", explique-t-il.

La FGTS demande l'ouverture d'une enquête

La FGTS/B demande ainsi l'ouverture d'une enquête sur la gestion de Cheikh Sourang et surtout des éclaircissements sur l'argent de la réfection de la chambre de commerce financée par le COSEC. La formation syndicale souhaite aussi la lumière sur l'achat de véhicule pour le secrétariat général provenant de l'UEMOA. A l'heure où Saint-Louis se positionne, avec la découverte du gaz, du pétrole et le développement de l'agriculture qui font de la région, la 2e sur le plan économique, après Dakar, les syndicalistes considèrent qu'elle ne mérite pas un Président de la trempe de Cheikh Sourang. Ils tirent la sonnette d'alarme et invitent les autorités à prendre leurs responsabilités.

D'autant que l'institution est sur la sellette, depuis quelques mois. Des travailleurs ont même trainé le Président Cheikh Sourang devant l'inspection de travail. Mais, selon les syndicalistes, ce dernier refuse de déférer à la convocation. "Celui-là se moque des autorités et il dit partout qu'il ne répondra pas", s'étrangle-t-il. Il estime que la chambre de commerce est un bateau sans capitaine et sans équipage. "Le Président fait ce que bon lui semble et nous pensons que c'est à l'Etat, notamment le ministre de tutelle, de prendre ses responsabilités", poursuit le syndicaliste. Qui rappelle que les travailleurs sont des êtres humains, des responsables de familles qui "sont restés des mois sans salaire. Dés fois, ils sont payés au compte-goutte", peste-t-il.

A ce propos, les syndicalistes révèlent que le Président Cheikh Sourang a attendu la tenue de la 1ére foire internationale de Saint-Louis pour payer quelques mois. "Son objectif était de museler ces travailleurs, mais qu'il sache que c'est peine perdue", disent-t-ils. Avant de formuler cet avertissent : "il aura en face de lui tout le syndicat et nous allons bientôt descendre à Saint-Louis pour une marche".

Cheikh Sourang : "j'ai l'aval des membres de la chambre de commerce".

Face à ces accusations, le Président de la chambre de commerce a fait face à la presse pour apporter des éclaircissements. Concernant le licenciement de la secrétaire générale Madame Dia née Penda Sow, il révèle que la décision a été prise sur la base d'un dossier motivé qu'il a soumis au ministre du Commerce. "Je me suis référé à l'article 55 qui régit les chambres consulaires", dit-il. Avant d'énumérer les griefs à son désormais ex-secrétaire générale : absence de rapports trimestriels pour les membres de la chambre, rétention d'informations, mauvaise manière de servir et acte de défaillance, retards et absences.

Documents à la main, le Président de la chambre de commerce précise que c'est un huissier qui a fait les constats. Ensuite, "le ministre a pris l'acte numéroté 31 Octobre 2018 mettant fin à sa fonction. Elle a fauté et elle a été démise de son poste de responsabilité", dit-il.

A propos de l'emprisonnement du comptable, Cheikh Sourang dit avoir constaté que, de 2008 à 2013, la somme de 8 millions 370 mille francs, provenant de la location d'un hangar à l'hydrobase appartenant à la chambre, n'a pas été versée dans les comptes. "Une lettre lui a été adressée pour des explications. Le comptable a reconnu avoir encaissé l'argent et dit l'avoir déposé dans les comptes d'ECOBANK et de la BICIS. Mais, hélas, rien n'a été fait. Par la suite, il a avoué avoir détourné l'argent", motive-t-il. Toujours, selon lui, le comptable a refusé de payer par moratoire la somme due. De ce fait, c'est à la suite d'une réunion élargie qu'il a eu l'aval de déposer une plainte contre le comptable. "J'ai eu carte blanche des membres de la chambre", précise-t-il.

Cheikh Sourang s'est aussi expliqué sur les demandes d'explication servies aux travailleurs. Il soutient que ces derniers passent leur temps à encaisser l'argent des registres de commerce. "Le matin, ils viennent déposer leurs sacs et vont au tribunal pour faire autre chose. Alors, j'ai pris la décision de leur servir des demandes d'explication et ceux qui ne veulent pas travailler vont partir. Je leur ai tous servi des lettres de mise à pied", renseigne-t-il.

Enfin, concernant les salaires non payés, le président de la chambre annonce que la chambre n'a pas encore reçu le quatrième trimestre. "Les ressources additionnelles qui pouvaient soutenir ce manque ont été détournées par ces gens-là", accuse-t-il. ■

FILIÈRE AVICOLE - BILAN 2017

Les bons chiffres de l'aviculture

L'année 2017 a été faste pour la filière avicole, ainsi que l'a révélé, avant-hier, le ministre de l'Elevage en listant les performances réalisées et annonçant les perspectives pour le renforcement du secteur.



Illustration

PAPE MOUSSA GUÈYE (RUFISQUE)

Dans le secteur avicole, 2017 a été un bon cru qui augure de belles perspectives. Le ministre de l'Elevage et des Productions animales a donné, avant-hier à Diamniadio, les chiffres qui traduisent cette bonne santé de la filière. Elle annonce 48 millions de poussins mis sur le marché pour un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs Cfa. 790 millions d'œufs de consommation pour un chiffre d'affaire 47,5 milliards de Cfa et la production de 61 000 tonnes de viande de volaille pour un chiffre d'affaire de 98 milliards de francs Cfa. "Ainsi, le chiffre d'affaire de l'aviculture, en 2017, s'est élevé à un montant de plus de 166 milliards de francs Cfa. La production cumulée des couvoirs, est passée de 8 millions de poussins, par an en 2009, à plus de 2 millions de poussins par semaine en 2017. Les usines d'aliments sont en mesure de produire, par jour, plus de 3.000 tonnes de probande d'une qualité de haute facture", se réjouit le ministre. Qui souligne que "les investissements consentis dans la filière sont estimés à un peu plus de 200 milliards de francs Cfa". Aminata Mbengue Ndiaye de rendre hommage aux promoteurs privés.

Ainsi, l'Etat du Sénégal s'est fixé l'objectif de renforcer le dynamisme de la filière avicole nationale, à travers une meilleure gestion sanitaire et technique des exploitations avicoles. Comme l'a annoncé le ministre de l'Elevage et des Productions animales qui procédait à Diamniadio à la remise de certificats de spécialités aux métiers de l'aviculture, à la première cohorte de 189 jeunes qui viennent de terminer leur formation.

Le maillon faible

Selon Aminata Mbengue Ndiaye, qui décrit l'aviculture comme un maillon très dynamique du secteur de l'élevage, cela a commencé depuis 2005 avec le protectionnisme du Sénégal dû à la menace de la grippe aviaire. Une décision renforcée en 2012 par le président Macky Sall qui, à l'en croire, a affiché "sa ferme volonté de maintenir le statu quo, afin de donner le nécessaire à notre filière, pour qu'elle s'organise, se renforce et soit à terme en mesure de faire face à la rude concurrence du marché international", a-t-elle précisé.

Cependant, il demeure un maillon faible de la filière avicole qui est la faible professionnalisation des acteurs. Pour combler ces insuffisances, le ministère de l'Elevage et des productions animales s'est engagé dans le projet formation professionnelle pour l'emploi et la compétitivité (Fpec). Un projet mis en place par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique nationale de formation professionnelle et technique, financé par la Banque mondiale et de l'Agence française de développement (Afd) pour l'élaboration d'un programme d'appui à la formation professionnelle.

Le ministre de la formation professionnelle de l'apprentissage et de l'artisanat, venu assister à la cérémonie, annonce que le gouvernement du Sénégal a mis à la disposition du cluster avicole, un réseau de centres de formation d'un coût global de 7 milliards de francs. Avant de préciser que, parmi ces 189 jeunes certifiés, il y a 99 agents de conduite d'élevage poulets de chair, 68 agents en conduite d'élevage de poulets pondeuses et 22 agents de couvoir. Ces deniers ont été formés en 6 mois sous la coordination et la supervision de la direction des examens et concours professionnels et certifications du ministère de la formation professionnelle, l'apprentissage et de l'artisanat. ■

ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

I. Madior Fall pour le renforcement du dialogue entre les acteurs

Le droit des activités pétrolières et gazières était, hier, au cœur des débats, lors d'un colloque international initié par le ministère de la Justice, en partenariat avec des Organisations de la société civile telle que l'ONG 3D.

MOR AMAR

Le Sénégal continue de peaufiner sa stratégie en matière de gouvernance des ressources extractives. Sous l'égide du ministère de la Justice, un colloque international sur le droit des activités pétrolières et gazières a été lancé hier. Pendant deux jours, d'éminents experts vont cogiter sur cette thématique devenue centrale dans l'espace public sénégalais. Code pétrolier, contenu local, répartition des revenus issus du pétrole et du gaz, accès à l'information… étaient sur toutes les lèvres. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Ismaïla Madior Fall, revient sur les enjeux : "Avec notre nouveau profil de pays producteur de pétrole, il faudrait que les acteurs (l'administration, la société civile, les magistrats…) s'imprègnent de ce qu'on appelle les activités juridiques liées aux industries extractives (droit minier, droit pétrolier, droit des investissements, entre autres)". Pendant longtemps, rappelle le professeur, le bassin sédimentaire du Sénégal n'était pas très prometteur. Il fallait donc mettre en place un cadre juridique attractif pour les investisseurs.

Toutefois, si l'on en croit le ministre de la justice, le Sénégal semble bien avoir changé de paradigme. "Avec les découvertes récentes de pétrole et de gaz, renseigne-t-il, c'est tout à fait normal que le pays se dote de nouveaux instruments pour augmenter ses gains dans l'exploitation des produits pétroliers". D'où la nécessité, selon lui, de placer cette question au cœur des priorités. Poursuivant, Ismaïla Madior Fall déclare : "Avant, on ne parlait pas beaucoup de ces questions. Il en est



Ismaïla Madior Fall

ainsi du droit pétrolier, du contrat pétrolier, du contentieux… Maintenant, il nous faut non seulement en parler, mais aussi, nous devons nous familiariser sur le contexte juridique international. Nous devons également nous imprégner des normes internationales : c'est-à-dire les conventions, les normes standards en matière d'encadrement juridique. Les contentieux en matière de pétrole et gaz".

Alors que certains membres de la société civile regrettent leur manque d'implication dans le processus d'élaboration de la nouvelle législation, le ministre, lui, s'en défend. Il informe : "Par rapport à la loi sur le contenu local, pas plus tard qu'avant-hier (mercredi), le ministre en charge des hydrocarbures avait organisé une rencontre de partage avec les membres du secteur privé, parce que c'est eux qui sont le plus concernés. Il y a également eu une démarche inclusive dans l'élaboration du Code pétrolier. C'est aussi dans ce même souci de concertation que s'inscrit ce colloque organisé en partenariat avec l'ONG 3D".

Poursuivant, le ministre de la Justice se félicite que le Sénégal ait pris la résolution de mettre en place tout un arsenal juridique, avant de passer à l'exploitation. "C'est l'une des premières fois, dans un pays, qu'avant même que l'on ne passe à l'exploitation, que l'on puisse se doter de tout l'arsenal juridique nécessaire, tout l'environnement institutionnel pour l'encadrement du secteur, pour s'aligner les meilleurs standards de gouvernance". Le ministre estime que "toutes les dispositions sont prises dans le cadre de la loi sur le contenu local pour permettre aux entreprises sénégalaises de tirer profit de cette exploitation des ressources".

Dans la même veine, face aux accusations de gestion nébuleuse du pétrole et du gaz, IMF rétorque : "Nous sommes dans un contexte préélectoral. On politise toutes les questions et on exagère un tout petit peu. En vérité, le Sénégal est l'un des rares pays au monde qui publie tous les contrats miniers et pétroliers, alors même que ce n'est pas une exigence e l'ITIE. Ce qui lui a valu la meilleure note de progrès satisfaisant qui est la meilleure note prévue par cette norme internationale".

Moundiaye Cissé : "Il n'est pas encore trop tard"

Membre de la société civile et partie prenante au colloque, le directeur exécutif de l'ONG 3D, Moundiaye Cissé appelle pour sa part à un renforcement de la collaboration sur ces questions hautement prioritaires. "Nous sommes des fervents défenseurs d'une coproduction des politiques publiques. Il faut une démarche inclusive pour l'élaboration des politiques publiques. C'est pourquoi, quand le ministre a pris cette décision, nous nous sommes dit que c'est une opportunité pour la société civile de participer au processus. Ce colloque répond au besoin d'accès à l'information. Cela permet aussi une mise à niveau de l'ensemble des acteurs", argue-t-il.

Selon lui, le Sénégal a certes fait des progrès avec le nouveau code pétrolier, mais il faut les consolider. "Nous estimons que la société civile n'a pas été suffisamment impliquée, comme l'avait promis le chef de l'Etat, mais ce n'est pas encore trop tard. Des colloques comme ça nous permettent de nous rattraper et de rectifier le tir. Il faut une démarche de complémentarité entre les acteurs de la société civile que nous sommes et l'Etat pour une bonne prise en charge des préoccupations des populations", a-t-il souligné. ■

DIVULGATION DES BÉNÉFICIAIRES RÉELS

Mankeur Ndiaye annonce un RCCM pour 2020

Président de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, le ministre Mankeur Ndiaye est, pour sa part, revenu sur l'importance du cadre normatif dans la gouvernance des industries extractives. "La chose juridique occupe une place pionnière dans la chaine de valeur des industries extractives. C'est ce qui détermine l'ensemble des règles régissant le secteur extractif, de l'octroi des permis et licences au partage et à l'utilisation des revenus. Donc, ce colloque est une belle occasion pour réfléchir sur les enjeux juridiques liés à l'exploitation du pétrole et du gaz dans notre pays", a-t-il indiqué.

Selon lui, la transparence est un volet important, dans la mesure où, c'est une gestion transparente qui permet d'attirer les investisseurs. Il informe : "Je suis heureux de constater que certaines communications de ce colloque portent sur la transparence des bénéficiaires effectifs. C'est ce qu'on appelle la "propriété réelle". Celle-ci est un outil qui permet d'attirer des investissements étrangers de qualité et de créer un environnement favorable pour toutes les entreprises, de lutter contre la corruption, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent, d'anéantir le risque de conflits d'intérêts, en évitant les flux financiers illicites, en augmentant les revenus des Etats".

Toujours dans ce volet, le président de l'ITIE rappelle le protocole d'accord signé avec le département de la Justice sur l'encadrement de la divulgation des bénéficiaires effectifs. "Nos services, dit-il, sont en train de finaliser le projet de texte qui fixe le cadre juridique. En effet, le Comité National ITIE, après une étude de diagnostic, a identifié le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) comme étant la structure institutionnelle devant recevoir les informations sur les bénéficiaires effectifs. Je profite de ce moment pour saluer l'engagement de vos services à collaborer pour la création d'un Registre sur les bénéficiaires effectifs à l'horizon 2020".

Mais, malgré les multiples efforts, Mankeur Ndiaye estime qu'il y a encore des progrès à faire. "Pour arriver à des contrats pétroliers plus équitables en termes d'exigences fiscales et de justice sociale, il nous faut travailler au renforcement des capacités de nos pays en expertise technique, juridique et financière", souligne le président du comité national ITIE. ■

M. AMAR

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un nouveau programme pour l'autonomisation financière des communes

En vue de rendre autonome les collectivités locales, conformément à l'Acte III de la décentralisation, l'Etat du Sénégal lance l'application du Pacasen (Programme d'appui aux communes et aux agglomérations du Sénégal). Sa mise en œuvre durera de 2019 à 2023.

EMMANUELLA MARAME FAYE

Le programme d'appui aux communes et aux agglomérations du Sénégal (Pacasen) entre dans sa phase pratique, à compter de ce 18 janvier 2018. C'est à cet effet que la sphère ministérielle de Diamniadio a abrité la cérémonie de signature de la convention dudit programme entre le Ministère de la Gouvernance territoriale, du développement et de l'aménagement territorial et les collectivités territoriales. Celle-ci comprend les engagements des deux parties durant la période de la mise en œuvre. Les maires des communes Kédougou, Ziguinchor, Dakar, Fatick, Koungheul, Diamniadio, Ndiandane et Golléré sont les premiers signataires sur la liste des 123 communes bénéficiaires.

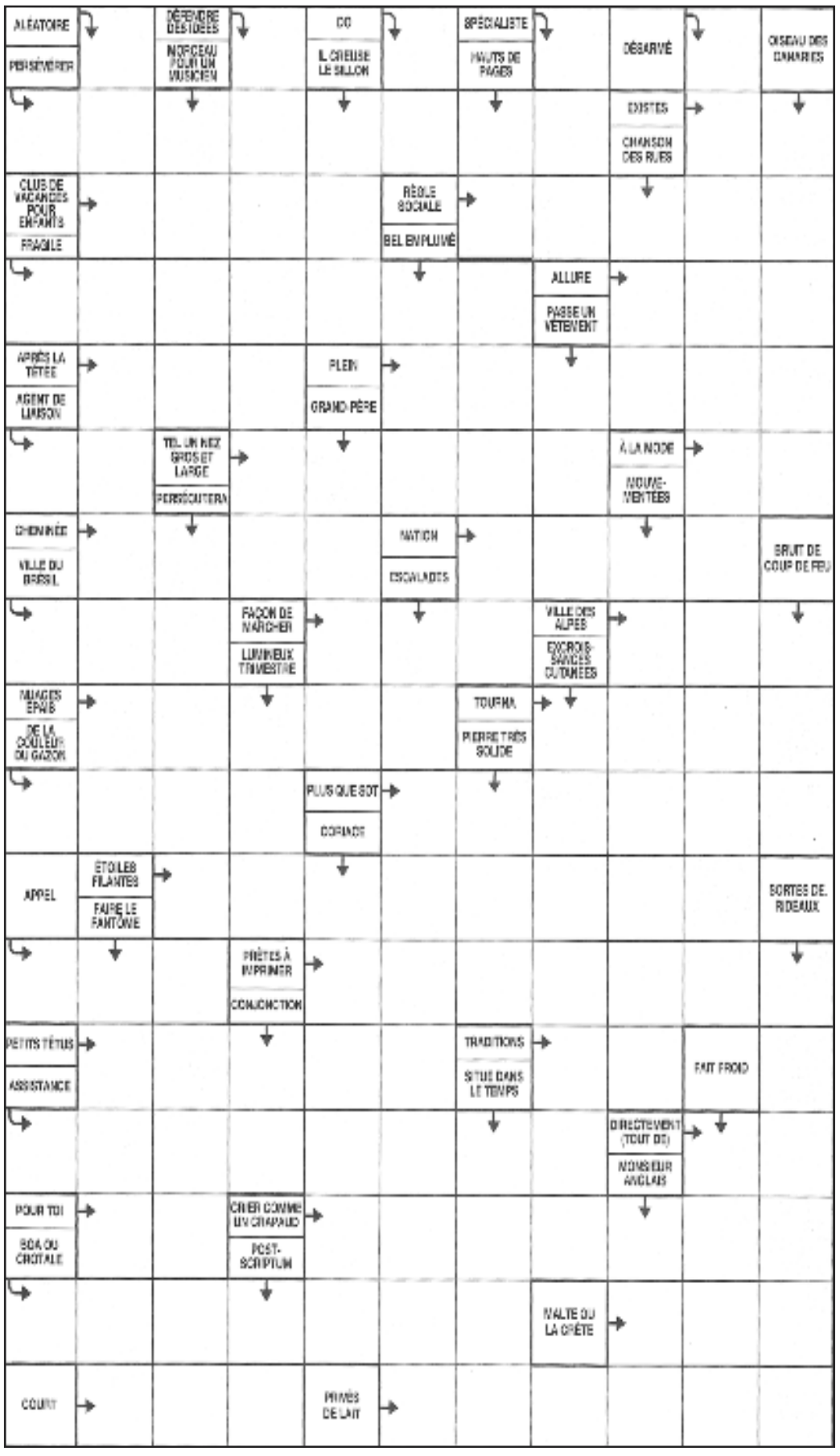
Financé à hauteur de 130 milliards par l'Etat du Sénégal, la Banque mondiale et l'Agence Française de développement, Le Pacasen a pour objectif de booster le développement des collectivités territoriales et de renforcer la formation des acteurs locaux en matière de gestion des investissements. Il englobe certaines orientations de la phase 2 de l'ACTE III de la décentralisation, à savoir l'autonomie financière des terroirs du Sénégal. De l'avis du maire de Diamniadio Mamadou Moulaye Guèye, "Ce programme est un vivier de bonnes pratiques. Les ressources du Pacasen permettront d'améliorer les capacités de développement des terroirs".

En outre, le programme prend aussi en charge la question fiscale au niveau des communes où une contribution économique locale remplace la patente. Dans le Pacasen, l'Etat s'engage à résoudre progressivement l'inadéquation entre les compétences et les ressources transférées. A ce sujet, il est prévu une augmentation des ressources en fonction des besoins de chaque commune. Ainsi l'harmonisation des mécanismes de transfert de fonds de l'Etat aux communes du Sénégal sera une réalité, selon le ministre de la Gouvernance territoriale. Il estime que la convention est un "un contrat objectif définissant les modalités d'obtention des fonds.

Le Pacasen favorise une autonomie des collectivités locales et des moyens mis à leur disposition pour leur permettre d'exercer pleinement leur mission. Un système de mesure des performances de chaque collectivité locale sera à la base du décaissement de fonds. Après, dans un processus de suivi-évaluation, les communes devront rendre compte du niveau de développement en se référant aux critères du Pacasen. En cas de non-respect des engagements, une suspension ou la révision du contrat pourraient être envisagées. Les ressources du Pacasen seront réparties dans quatre domaines à hauteur de 70% pour le fonds d'équipement global des collectivités territoriales, 10% pour fonds d'équipement performant, 5% pour le fonds d'équipement interterritorial, 5% et 15% pour le fonds d'équipement spécial.

"Espérons que les mairies puissent effectivement bénéficier de ces fonds pour pouvoir travailler. Vivement que le Pacasen règle toutes ces questions de moyens", espère Soham Wardini, actuelle maire de Dakar, qui avait interpellé le chef de l'Etat quant aux budgets insuffisants des mairies. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 2263 (FORCE 2)



Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 939 69 00
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : vous vous sentirez plus protecteur que jamais et ne ménagerez pas vos efforts pour faire plaisir à ceux que vous aimez. Vous ferez preuve d'une grande patience. **Travail-Argent :** poursuivez vos efforts pour dominer votre emploi du temps, essayez de mieux vous organiser encore. Il est temps d'établir un budget vacances. Commencez à économiser. **Santé :** excellente vitalité, mais n'en abusez pas.

Taureau
Amour : votre vie affective passera au premier plan. Votre partenaire se réjouira de ce regain d'attention. Conservez cette attitude et vous retrouverez une parfaite harmonie conjugale. **Travail-Argent :** le rôle de diplomate vous va comme un gant. Vous avez l'art de temporiser et de rétablir la communication. Vous serez un vrai médiateur pour votre équipe. **Santé :** vous avez besoin de repos.

Gémeaux
Amour : évitez d'écouter les mauvaises langues qui ont toujours quelque chose à dire et vous passerez une bonne journée. **Travail-Argent :** assumez vos responsabilités et vous consoliderez votre situation professionnelle. Vous allez multiplier les contacts et vous aurez raison. Ils peuvent aboutir à une collaboration, une association, qui se révélerait très favorable à vos intérêts dans les mois à venir. **Santé :** bon moral.

Cancer
Amour : votre côté lunatique commence à agacer sérieusement votre entourage. L'étape de l'inquiétude passée, vos proches ne manqueront pas de vous faire des remarques désobligeantes. **Travail-Argent :** vous n'êtes pas dans les petits souliers de votre supérieur et vous le savez. Soyez plus sérieux et plus concentré au travail et vous retrouverez l'estime de votre entourage. **Santé :** vous ressentirez une grosse fatigue que ni le café ou les vitamines ne parviendront à éliminer.

Lion
Amour : vous redonnerez ainsi un second souffle à votre relation. Célibataire, saisissez l'occasion d'élargir le cercle de vos amis, de vos connaissances, l'âme sœur pourrait se trouver parmi eux... **Travail-Argent :** vous aurez des occasions de vous épanouir professionnellement. Les astres semblent favoriser ce secteur. Mettez-vous en avant et lancez de nouveaux projets, ils seront bien perçus. **Santé :** vous n'aurez pas à vous plaindre de ce côté-là.

Vierge
Amour : vous ne serez pas sur la même longueur d'onde que votre partenaire, pourtant vous devrez prendre des décisions communes. **Travail-Argent :** vous aurez l'occasion de prouver votre efficacité et votre détermination sur le terrain. Exploitez à fond cette opportunité. Votre comportement sera déterminé pour l'avenir. **Santé :** excellente résistance physique.

Balance
Amour : laissez votre conjoint prendre les initiatives, il vous surprendra. Vous avez tendance à trop en faire et vous ne lui laissez pas la place qui lui revient. Si vous jouez son rôle, vous vous rendrez-compte que tout cela n'est pas is désagréable. **Travail-Argent :** le climat astral va réveiller votre ambition et vous donner du cœur à l'ouvrage. Ce sera le moment de vous atteler à des projets audacieux et de laisser parler votre créativité. **Santé :** votre vitalité fera des envieux.

Scorpion
Amour : un mur d'incommunicabilité se dressera entre votre partenaire et vous. Cassez tout de suite les barrières si vous ne voulez pas que cette situation s'enlise et vous apporte son lot de souffrances. **Travail-Argent :** aujourd'hui vous serez capable d'abattre des montagnes si les causes vous motivent. Et elles seront nombreuses et variées, ne vous inquiétez pas. **Santé :** le stress augmente.

Sagittaire
Amour : vous ne trouverez pas de saveur aux petites aventures. Seul le grand amour vous intéresse. Si cette pensée est d'une grande noblesse, ne vous étonnez pas d'être encore seul ! **Travail-Argent :** votre dynamisme vous pousse à agir plus rapidement que d'habitude mais vous ne prenez pas assez le temps de réfléchir. Essayez de temporiser et de vous poser les bonnes questions. **Santé :** grande vitalité. Contrôlez votre énergie.

Capricorne
Amour : excellent climat astral pour vos amours. Vous pouvez vous attendre à une période de grande chance côté cœur. Célibataire, c'est le moment de sortir dans des endroits insolites ! **Travail-Argent :** si vous êtes confronté à un problème de succession, vous trouverez une solution judicieuse aujourd'hui. Les astres seront favorables aux transactions de biens importants. **Santé :** troubles allergiques.

Verseau
Amour : la qualité des liens affectifs continue de s'améliorer. En famille, le climat devient plus harmonieux. Vous arrivez à consacrer du temps à vos proches et cela ne passera pas inaperçu. **Travail-Argent :** vous avez une certaine force créatrice faite d'inspiration et de fantaisie. Employez-la pour de nouveaux projets, ils n'en seront que plus réussis. **Santé :** tension nerveuse en hausse.

Poissons
Amour : vous êtes d'humeur tendre et vous débordez d'idées pour combler vos proches. Vous saurez prouver votre attachement à votre partenaire par des attentions particulières, ce qu'il ne manquera pas d'apprécier. **Travail-Argent :** vos compétences et votre ténacité seront récompensées. Vous devriez remporter de belles victoires professionnelles, à condition de soutenir les efforts. Ne lâchez rien ! **Santé :** vous aurez un tonus en dents de scie.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 2262

	C	F		D	U		O	
C	A	M	E	L	E	O	N	R E
	V	E	T	O		P	E	N D U
P	A	L	E	T	O	T		O I E
	L	E	S		G	A	M	I N
N	E	Z		O	R		O	R A N
	R	E	S	P	E	C	T	T U
S	I		O	P		H	O	T E L
	E	P	L	O	R	E		O U
O	S	E		S	U	M	A	T R A
		S	T	E	R	I	L	E D
T	E	T	A		A	N	I	M E R
	C	I	S	E	L	E	E	M E
D	U	C		B	E	R	N	E E S
	M	I	N	E	S		E	L U S
B	E	D	O	N		B	E	A T E
	R	E	S	E	A	U		N E S

SUDOKU N° 1928

7	9	6	8	1	4	5	2	3
1	3	2	7	5	9	6	4	8
8	5	4	3	2	6	9	7	1
9	7	5	2	3	8	4	1	6
6	1	8	5	4	7	2	3	9
2	4	3	6	9	1	7	8	5
5	2	1	9	7	3	8	6	4
3	6	7	4	8	5	1	9	2
4	8	9	1	6	2	3	5	7

MOTS MELÉS • N° 1529

Brioche alsacienne

KOUGLOF

SUDOKU N° 1929

7			6	1	9	3		
		4			7			9
6						8		
		7			5			1
	1	8				4	5	6
		2	8				9	
2			4					
9		1						
	4							

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	
• Cathédrale : 7H	
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	

HEURES DE PRIERES MUSULMANES	
• Souba :	06:39
• Tisbar :	14:15
• Takussan :	16:45
• Timis :	19:10
• Guéwé :	20:10

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1530

Blanchi par l'âge

ALBANAIS	ENSABLER	MISEE
CARAFON	ENTIER	NUDISTE
CERISIER	ESTUAIRE	OSSATURE
CONFIANT	FINIE	PREFACE
DECAPEE	GREER	PRODUIRE
DENTISTE	INTUITIF	RAPPORT
DOSSARD	IRISE	SAUVAGE
ENJOLEUR	LAURIER	SOUCOUPE

S	P	E	E	I	N	I	F	L	A	U	R	I	E	R
I	R	T	P	T	U	E	E	S	I	M	N	S	P	U
A	E	S	U	R	D	C	T	E	A	T	T	R	R	E
N	F	I	O	O	I	E	R	N	U	U	O	H	E	L
A	A	T	C	P	S	U	S	I	A	D	V	P	E	O
B	C	N	U	P	T	E	T	I	U	I	A	A	R	J
L	E	E	O	A	E	I	R	I	R	C	F	N	G	N
A	U	D	S	R	F	E	R	R	E	I	T	N	E	E
E	N	S	A	B	L	E	R	D	R	A	S	S	O	D
N	O	F	A	R	A	C	R	E	I	S	I	R	E	C

LEEDS

Bielsa, le discours de la méthode

Marcelo Bielsa, l'homme des principes inflexibles, a été mis en cause, là où cela lui fait le plus mal : la morale. Accusé de manquement à l'éthique et au fair-play, il s'est défendu. Magistralement.



Même les défenseurs les plus acharnés de Marcelo Bielsa, ceux qui le regardent avec des yeux de Chimène, doivent le reconnaître, contraints et forcés : l'entraîneur a des défauts. De fait, il y a pas mal de reproches qu'on peut faire au Rosarino. Pêle-mêle, un palmarès finalement pas beaucoup plus épais qu'un sandwich SNCF (aucun trophée soulevé depuis les Jeux olympiques avec l'Argentine en 2004). Le fait que ses équipes encaissent quasiment autant de buts qu'elles n'en marquent. L'inconstance des résultats sur la durée, l'essoufflement des méthodes du maître étant le tribut à payer pour l'implication démente qu'il exige de ses joueurs. Pablo Contreras, élève énamouré de Bielsa avec la sélection chilienne, le confessait même à contre-cœur : "Sa méthode de travail exige un renouveau constant, il ne peut pas entraîner sur des cycles longs." Les férus de littérature pourraient même lui en vouloir d'accomplir inlassablement le théorème de l'insupportable Frédéric Beigbeder. Avec lui, l'amour dure 3 ans. Grand maximum. Sous toutes les latitudes et dans les deux hémisphères. De Guadalajara à Santiago en passant par Marseille, Bilbao, Lille ou Buenos Aires.

La loyauté avant tout

L'affaire est entendue, il y a des raisons légitimes de critiquer le Bielsa coach. En revanche, attaquer l'homme est une autre paire de manches. Depuis le début de sa carrière et probablement de sa vie, l'Argentin s'est toujours fait le héraut d'une intangible rigueur morale. Le Loco a affronté les épreuves avec une constante : ses principes doivent primer sur les objectifs sportifs ou ses désirs personnels. Le Chili s'en souvient encore. Lorsqu'Harold Mayne-Nichols, l'homme qui a tout fait pour le faire venir et avec qui il partage un certaine noblesse d'âme, n'est pas réélu à la tête de la Fédération, Bielsa démissionne immédiatement par loyauté. Bielsa n'a jamais non plus toléré le manque de correction, ou le manque de respect, les frontières sont parfois floues, et ce qui pourrait n'être qu'une menue contrariété pour une personne lambda devient très vite un affront insupportable pour lui.

À ce sujet, Eduardo Rojas, qui travaillait avec Bielsa à Santiago, rapporte une anecdote qui en dit long sur l'Argentin : "Avant la Coupe du monde 2010, le président Pinera vient nous souhaiter bonne chance. Il dit : "Je voudrais souhaiter le meilleur pour l'Afrique du Sud au Loco Bielsa." Et il enchaîne en continuant avec les surnoms des joueurs pour faire "cool" . Le Palmatoria Beausejour, le Poeta Orellana. Palmatoria, c'est une sorte de lampe à huile, qui produit un liquide noir, donc Palmatoria, c'est connoté comme surnom, c'est assez utilisé dans les quartiers populaires pour désigner un mec très mat de peau, mais seuls ses amis peuvent l'appeler comme ça. Et si on appelle Orellana "poeta" , ça n'est pas pour son romantisme, c'est parce qu'il ressemble à un comique de rue très vulgaire. Pour Marcelo, c'était très déplacé, surtout de la part d'une personne censée incarner une certaine exemplarité. À la fin de l'entraînement, Bielsa s'en va, et passe à côté du président sans le saluer, délibérément."

Au Chili, il avait un espion officiel

Que l'on trouve cela admirable ou parfois ridicule, c'est ainsi, Bielsa est incapable de transiger avec son code moral, au point de s'en rendre fou. Or pour un type droit dans ses bottes, qui place l'éthique au-dessus de tout, il n'y a rien de pire que d'être jugé coupable de déloyauté. Par son adversaire, Frank Lampard. Et même pire, par son propre club. C'est sans doute pour cela que tout le monde l'imaginait se faire harakiri en mondovision. Mais il n'en a rien été. Car Marcelo Bielsa n'a qu'un seul code moral. Le sien. Et à aucun moment il ne l'a violé. C'est en somme ce qu'il faut lire entre les lignes de sa conférence de presse : "Ce que j'ai fait n'est pas illégal. Nous pouvons en discuter, cela n'est pas vu comme quelque chose de bien, mais ça n'est pas une violation de la loi. Je sais qu'il n'est pas correct de faire tout ce qui est légal. Je n'ai pas eu de mauvaises intentions." En réalité, même s'il est sincèrement désolé d'avoir pu contrarier l'esprit du fair-play tel que perçu par les Anglais, il se considère dans son bon droit selon son inamovible grille de lecture. D'ailleurs, il a toujours espionné ses adversaires et ne s'en est jamais caché. "Au Chili, un ami de sa fille, Francisco Meneghini, qui avait à peine 20 ans, était son espion officiel. Parfois, il entrait avec une accréditation, il y allait en tant que "journaliste" pour pouvoir assister aux entraînements des adversaires" , rappelle Eduardo Rojas.

En assumant tout, Bielsa a détaillé sa méthode. Attaqué sur ses valeurs, il a contre-attaqué magistralement, plaçant une pierre involontaire dans le jardin de ses collègues : "Nous avons un staff de vingt personnes. Ces vingt personnes créent un volume d'informations, même si cela ne définit en rien la suite de la compétition. Alors, pourquoi faisons-nous un tel travail ? Parce que nous nous sentons responsables si nous ne travaillons pas assez, et cela peut nous provoquer un excès d'anxiété. En rassemblant ces informations, nous pensons nous rapprocher d'une victoire, même si cela n'est pas forcément vrai." Sans le vouloir, sans faire de comm', uniquement parce qu'il pensait juste et correct d'exposer le discours de sa méthode pour répondre à une attaque qu'il estimait légitime bien qu'erronée, Marcelo Bielsa venait de ringardiser la profession. ■

SOFOOT.COM

REVUE TOUT TERRAIN

PSG

La piste Guèye dans l'impasse

Cité parmi les pistes prioritaires du Paris Saint-Germain pour renforcer son entrejeu cet hiver, Idrissa Gueye (29 ans, 19 matchs en Premier League cette saison) s'éloigne de la capitale. Alors qu'un transfert semblait possible aux alentours de 30 millions d'euros, le journal Le Parisien affirme ce vendredi qu'Everton se montre plus gourmand que prévu et exige désormais 50 M€ pour l'ancien Lillois. Le célèbre agent Pini Zahavi a bien tenté de faire avancer ce dossier pour le PSG mais les premiers retours ne sont pas encourageants. D'après France Football, les Toffees ne lâcheront le Sénégalais que s'ils recrutent son remplaçant, Abdoulaye Doucouré, pour qui Watford réclame justement 50 M€, ce qui explique le prix fixé pour Gueye. Des négociations restent évidemment possibles mais ce dossier s'annonce mal engagé pour le PSG qui ne dispose que d'une enveloppe de 30 M€ cet hiver. Heureusement pour les Parisiens, le Borussia Dortmund a ouvert la porte pour Julian Weigl et le champion de France en titre a bon espoir de toucher enfin au but avec l'Allemand.

NANTES

Sala à Cardiff, c'est imminent !

Après plusieurs rebondissements, Emiliano Sala (28 ans, 19 matchs et 12 buts en L1 cette saison) va bien rejoindre Cardiff City. L'Equipe annonce que l'attaquant du FC Nantes s'est envolé ce vendredi matin pour le Pays de Galles afin de passer sa visite médicale et signer un contrat de trois ans et demi. Le club gallois va débourser 17 millions d'euros et Bordeaux récupérera 50% de cette somme grâce à une clause négociée lors de son transfert en 2015.

DROITS TV

Mediapro égratigne sérieusement Canal +

Pour le moment, nul ne sait exactement quels seront les plans de Médiapro avec les droits de la L1 et de la L2 qu'il vient d'acquérir pour une somme encore jamais vue jusque là en France. Si le patron du groupe espagnol a indiqué qu'il allait lancer une chaine dédiée 100 % foot en France à l'horizon 2020 et qu'il prévoyait de réclamer 25 € pour celle-ci à ses futurs abonnés, personne ne sait si un accord sera trouvé avec les chaînes de TV historiques (Canal+, BeIN Sports) et les FAI (Bouygues Telecom, SFR et Orange) afin de sous-licencier les droits TV de la L1. La tendance n'était clairement pas à l'ouverture ces dernières semaines. Une chose est sure, Jaume Roures, qui veut faire de la Ligue 1 un produit d'exception, n'est pas un grand fan de la chaine cryptée et de ses méthodes. Lors d'une enquête publiée par les Échos sur le groupe catalan, le boss de Mediapro a égratigné sévèrement Canal + dont Roures ne compte visiblement pas s'inspirer. "Nous pouvons faire grossir le bassin d'abonnés. Il y a du potentiel avec une meilleure organisation. Les clubs et les chaînes ne travaillent pas assez ensemble. En Espagne, nous discutons beaucoup sur l'accès des caméras aux vestiaires, les interviews des joueurs, les horaires des matchs, etc. Quand on met des centaines de millions d'euros dans le foot, on peut espérer améliorer les choses", explique-t-il avant d'en remettre une seconde couche. "Or, la culture de Canal + qui a la mainmise sur le foot, n'est pas vraiment de discuter. Il est assez rare qu'ils se remettent en cause." Canal + devrait apprécier.

ESPAGNE - COUPE DU ROI

Pas d'exclusion pour le Barça

Battu par le FC Barcelone en huitièmes de finale de la Coupe du Roi (2-1, 0-3), Levante avait déposé un recours ce vendredi matin pour gagner la rencontre sur tapis vert. Levante se plaignait de la titularisation du Catalan Juan Brandáriz, alias Chumi, lors du match aller. Mais faute d'avoir déposé le recours dans les délais, la demande a été déboutée. Le tirage au sort des quarts de finale a donc pu être effectué. Le Barça affrontera le FC Séville. La Fédération espagnole s'est fendue d'un communiqué pour justifier sa décision. "Le juge unique de la compétition a décidé de conserver le résultat du match et de maintenir le FC Barcelone au tirage au sort pour les quarts de finale. Cette résolution reflète les critères que les commissions de la concurrence et des appels et l'ancien comité espagnol de discipline sportive ont appliqué à plusieurs reprises dans leurs décisions, comme expressément mentionné par le juge de la compétition."

PSG

Une offre de 35 M€ pour Paredes !

Alors que cette piste s'était refroidie depuis plusieurs jours, le journaliste italien Gianluca Di Marzio annonce que le Paris Saint-Germain a formulé une offre de 35 millions d'euros pour le milieu du Zénith Saint-Pétersbourg, Leandro Paredes (24 ans). Ce ne sera sans doute pas suffisant pour convaincre la formation russe qui réclame près de 45 millions d'euros pour lâcher son joueur, également ciblé par Chelsea. A ce prix-là, c'est très compliqué pour le PSG.

CHAMP. EUROPE

FRANCE - 21E JOURNÉE
Vendredi
Lille - Amiens
Samedi
16h PSG - Guingamp
19h Monaco - Strasbourg
Nimes - Toulouse
Reims - Nice
Dimanche
14h Rennes - Montpellier
16h Caen - Marseille
Angers - Nantes
18h Bordeaux - Dijon
20h St Etienne - Lyon

ANGLETERRE - 23E JOURNÉE
Samedi
12h30 Wolverhampton - Leicester City
15h Manchester United - Brighton
Liverpool - Crystal Palace
Newcastle - Cardiff City
Southampton - Everton
Bournemouth - West Ham
Watford - Burnley
17h30 Arsenal - Chelsea
Dimanche
13h30 Huddersfield - Manchester City
16h Fulham - Tottenham

ESPAGNE - 20E JOURNÉE
Vendredi
Getafe - Alaves
Samedi
15h Real Madrid - FC Seville
17h30 Huesca - Atletico Madrid
19h45 Celta Vigo - Valence
Dimanche
11h Betis Séville - Gérone FC
15h15 Villarreal - Athletic Bilbao
17h30 Levante - Real Valladolid
Rayo Vallecano - Real Sociedad
19h45 Fc Barcelone - Leganés
Lundi
20h Eibar - Espanyol Barcelone

ITALIE - 20E JOURNÉE
Samedi
14h As Rome - Torino
17h Udinese - Parme
19h30 Inter - Sassuolo
Dimanche
11h30 Frosinone - Atalanta Bergame
14h Fiorentina - Sampdoria
SPAL - Bologne
17h Cagliari - Empoli
19h30 Naples - Lazio Rome
Lundi
14h Genoa - Milan AC
19h30 Juventus - Chievo Verone

ALLEMAGNE - 18E JOURNÉE
Vendredi
Hoffenheim - Bayern Munich
Samedi
14h30 Leverkusen - M'Gladbach
Stuttgart - Mayence
Hanovre 96 - Werder Breme
Augsbourg - Dusseldorf
Francfort - Fribourg
17h30 RB Leipzig - Dortmund
Dimanche
14h30 Nuremberg - Hertha Berlin
17h Schalke 04 - Wolfsbourg

COUPE CAF - BARRAGES (RETOUR)

Le Jaraaf en mission commando à Berkane

Vainqueur de la Renaissance sportive de Berkane (2-0), mardi dernier pour le compte de la manche aller, à Dakar, le Jaraaf va crânement défendre son avantage pour valider son ticket qualificatif pour la phase de poules de la Coupe Caf, ce samedi pour le match retour.



Jaraaf vs RS Berkane (match aller)

LOUIS GEORGES DIATTA

Le Jaraaf de Dakar n'est qu'à quatre-vingt-dix minutes d'une qualification historique à la phase de poules de la Coupe Caf. En remportant la manche aller (2-0), au stade Léopold Sédar Senghor, le club de la Médina a pris une bonne avance sur la Renaissance sportive de Berkane (RSB). Celle-ci doit s'imposer sur son terrain au moins par 3 buts à 0 pour passer. A défaut, le club marocain doit battre par 2 buts à 0 pour remettre les pendules à l'heure. Dans ce cas, les deux équipes devront passer par les prolongations ou se départager par la séance des tirs au but, en cas d'égalité. Le champion du Sénégal en titre pourrait aggraver l'addition en marquant un but et obliger la RSB à en inscrire quatre.

Mais la tâche ne sera pas aussi facile pour le coach Malick Daf et ses hommes. Ce samedi, au stade municipal de Berkane, les "Oranges" sont prêts à tout pour décrocher leur ticket qualificatif au prochain tour du tournoi. Tombeur de Mbour Petite Côte (2-1, 1-1), au tour préliminaire, et de Génération Foot (1-3, 2-0), au 2e tour, la saison dernière, la Rs Berkane arrivera-t-elle à réaliser la passe de trois face aux clubs sénégalais ? Ayant atteint les quarts de finale de l'édition précédente, l'équipe de Berkane n'a pas le droit à l'erreur. Pour cela, elle pourra compter sur son public, qui ne manquera pas de venir nombreux pour pousser les joueurs du coach Mounir Jaouani à la qualification. En plus, la RSB est une formation qui s'est défendre son territoire. Elle est toujours invaincue à domicile en championnat après six rencontres (3 victoires et autant de nul). L'adversaire du Jaraaf de ce dimanche est resté intraitable chez lui la saison écoulée en Coupe Caf. En 7 matches sur sa pelouse, il a obtenu 5 victoires et 2 nuls.

Mais les Médinois ne vont pas se laisser faire. Même s'ils savent ce qui les attend à Berkane, Malick Daf et ses hommes sont prêts à souffrir. "Il faut que les gosses soient gonflés mentalement, sereins et prêts à aller au combat", a prévenu le technicien. Le coach est conscient que le chemin à parcourir est encore long. C'est pour cela qu'il ne veut pas se contenter de défendre son camp. "On ne doit pas tout le temps défendre mais jouer pour marquer plus tôt le but qui va nous qualifier", a-t-il déclaré, mardi dernier à la fin du match. Ne pouvant pas compter sur ses supporters à l'extérieur, les dirigeants du Jaraaf ont promis, selon l'envoyé spécial du quotidien "Stades" à Berkane, une prime de "1 million à chaque joueur" pour les motiver davantage. Mais le club de la Médina devra faire sans quelques-uns de ses hommes clés. Il s'agit de l'attaquant et capitaine, Youssou Paye et du milieu de terrain, Alioune Badara Tendeng, suspendus, de l'arrière gauche, Pape Wally Ndiaye et de l'attaquant, Benoît Toupane, blessés. ■

Programme

18h Rs Berkane - Jaraaf (0-2)

LIGUE 1 - 11e JOURNÉE

As Pikine veut se relancer contre DSC

L'As Pikine au ralenti depuis quatre matches va tenter de se relancer en championnat, ce dimanche, face à Dakar Sacré-Cœur, pour la 11e journée de Ligue 1.

L. G. DIATTA

Après un mois de léthargie, l'heure du réveil a sonné pour l'As Pikine (3e, 18 pts). Le champion de Ligue 2, éjecté du fauteuil de leader à l'issue de la 7e journée, n'a plus gagné depuis quatre matches (4 nuls concédés). Ce dimanche, au stade Alassane Djigo, le promu va tenter de renouer avec le succès face au Dakar Sacré-Cœur (4e, 17 pts). Les hommes du coach Djiby Fall devront retrouver leur réussite du début de saison. Landing Sagna et ses coéquipiers n'ont pas marqué le moindre but lors de leurs deux dernières sorties contre Linguère (0-0) et Génération Foot (0-0). Mais l'Académie de la Sicap également a besoin de victoire pour remonter sur le podium. Les hommes du coach Bruno Rohart marquent le pas depuis 2 journées (2 nuls). En cas de succès, ils pourraient prendre la 2e place car Génération Foot (18 pts), qui occupe cette position, sera au repos à cause du report de son match contre Jaraaf (8e, 11 pts). Le club de la Médina est au Maroc pour affronter la Renaissance sportive de Berkane pour la manche retour des barrages qualificatifs à la phase de poules de la Coupe Caf, ce samedi.

TFC en danger face à NGB

Le leader, Teungueth Fc (20 pts), se déplace au stade municipal de Mbao, ce dimanche, pour affronter le club de Niary Tally - Grand Dakar - Biscuiterie (NGB). Battu le week-end dernier par le Casa Sport (3-0), les Rufisquois risquent gros. Ils doivent renouer avec le succès pour garder la première place du classement. Le menace est d'autant plus sérieuse dans la mesure où Niary Tally (12e, 6 pts) a repris du poil de la bête en s'imposant lors de sa dernière sortie (2-0) contre Mbour Petite Côte, mettant ainsi fin à une série de défaites Avec leur nouveau coach, Pape Bouna Thiaw, les Galactiques veulent poursuivre cette dynamique afin de s'éloigner de la zone de relégation.

Casa Sport à l'assaut de l'As Douanes

Comme Niary Tally, le Casa Sport (7e, 12 pts) a retrouvé ses marques. Le club de Ziguinchor a enchainé deux victoires de rang contre le Jaraaf de Dakar (1-0, 9e j) et Teungueth Fc (0-3, 10e j). Le coach Badara Sarr et ses hommes tenteront d'obtenir un 3e succès d'affilée lors de la réception de l'As Douanes (5e, 16 pts), au stade Aline Sitoé Diatta. Mais les Douaniers comptent bien revenir de leur voyage au moins avec le point du nul.

Ce samedi en ouverture de la 11e journée, le Ndiambour de Louga (6e, 13 pts) accueille la lanterne rouge, Mbour Petite Côte (14e, 5 pts). Au stade Caroline Faye, Stade de Mbour (11e, 9 pts) joue contre la Sonacos de Diourbel (13e, 6 pts), dont le coach Cheikh Guèye a remis le tablier. Le match devant opposer l'Us Gorée (9e, 11 pts) à la Linguère de Saint-Louis (10e, 9 pts) est reporté. ■



As Pikine

PROGRAMME

LIGUE 1 - 11E JOURNÉE

Samedi
Stade Alboury Ndiaye
17h Ndiambour - Mbour PC
Stade Caroline Faye
17h30 Stade de Mbour - Sonacos
Dimanche
Stade Alassane Djigo
16h As Pikine - Dakar Sacré-Cœur
Stade Alassane Djigo
16h30 Casa Sport - As Douanes
Stade municipal de Mbao
17h Niary Tally - Teungueth Fc
Génération Foot - Jaraaf **Reporté**
Us Gorée - Linguère **Reporté**

LIGUE 2 - 11E JOURNÉE

Samedi
Stade Caroline Faye
15h30 Amitié Fc - Duc
Stade Massène Sène
16h30 Ej Fatick - Diambars
Stade Léopold Sédar Senghor
16h30 Us Ouakam - Africa P. Foot
18h30 Renaissance Dakar - Guédiawaye Fc
Dimanche
Stade Ngalandou Diouf
16h30 Port - Jamono Fatick
Lundi
Stade Caroline Faye
16h Keur Madior - Etics
18h Cneps - Yeggo

BASKET - NATIONAL 1 MASCULIN ET FÉMININ

Les championnats démarrent ce week-end

Après le tournoi des quatre Grands joué le samedi dernier, à Saint-Louis, les championnats masculin et féminin démarrent ce week-end.

Les championnats masculin et féminin de basket démarrent ce week-end. Chez les hommes, les compétitions se dérouleront en deux poules de huit équipes chacune. Le tenant du titre, As Douanes, logé dans le groupe A, va en découdre avec HLM Basket club, ce dimanche. Les Gabelous qui ont enregistré des renforts, notamment les arrivées du meneur Thierno Niang et l'ex-joueur de l'UGB, Serigne Bamba Guèye. Avec ces nouvelles recrues, les Gabelous sont favoris pour leur propre succession. Le coach Mamadou Guèye Papi peut aussi compter sur le retour du jeune pivot Pape Moustapha Diop. Le Roi du basket de la saison dernière avait effectué un passage dans le championnat estonien en s'engageant avec le club TLU Kalev. Les Douaniers partagent la poule A avec le Saint-Louis Basket club (Slbc), vainqueur de la Coupe du Sénégal et prétendant au titre. Les Saint-Louisiens s'étaient d'ailleurs imposés en finale face à l'As Douanes (63-61). Ils jouent, ce dimanche, contre l'As Thiès. Le Dakar Université club, également candidat au sacre, fait son entrée face au Rail.

Chez les dames, c'est la formule de la poule unique qui est reconduite avec 16 équipes sur la ligne de départ. Le champion en titre, Saint-Louis Basket club entre en lice, ce samedi, contre Bopp. Les Saint-Louisiennes coachées désormais par Birahim Gaye, qui a remplacé Jupiter Niang, devront faire face à la rude concurrence du Dakar Université club (Duc), qui a recruté l'internationale sénégalaise, Ndèye Sène, pour le titre. Les Etudiantes vont croiser le fer avec la Jeanne d'Arc de Dakar, ce samedi. Le même jour, la formation managée par le coach Moustapha Gaye sera opposée à l'Université Gaston Berger. ■

L. G. DIATTA

Programme

NATIONAL 1 MASCULIN

Poule A
Samedi
16h30 Tamba BC - Asfa
Dimanche
16h30 Saint-Louis BC - As Thiès
Stadium Marius Ndiaye
16h Jeanne d'Arc - Us Ouakam
17h30 As Douanes - HLM BC
Poule B
Dimanche
13h Duc - Rail
14h30 Mermoz BC - UGB
16h30 Saltigué - As Ville Dakar
16h30 Louga BC - Sibac

NATIONAL 1 FÉMININ

9h30 Bopp - Saint-Louis BC
11h15 As Ville Dakar - UGB
13h Flying Star - Saltigué
14h45 Asfo - Dbaloc
16h30 Jeanne d'Arc - Duc
18h30 Jaraaf - Iseg
Dimanche
16h30 Mbour BC - Usept